

# LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés? - Oui  
Sont-ils appliqués? - Non!

Revue tri-mensuelle pour les Ligueurs

ABONNEMENTS D'UN AN

France . . . . . 20.00  
Etranger . . . . . 25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

27, Rue Jean-Dolent, PARIS XIV<sup>e</sup>  
TÉL. GOBELINS 25-32

Directeur: Emile KAHN

Adresse Télégraphique:

DRITHOM-PARIS

Chèques postaux:

c/c 218.25, PARIS

## SOMMAIRE

Un appel de la Ligue

**RETOUR D'ESPAGNE**

Emile VANDERVELDE

D<sup>e</sup> Jeanne VANDERVELDE

*Prospérité hitlérienne ?*

Suzanne COLLETTE-KAHN

La LIGUE et la SITUATION INTERNATIONALE

Le Statut moderne du Travail

Paul AUGIER

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.

REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

562  
295

TOUS LES DREYFUSARDS  
TOUS LES LIGUEURS

*doivent suivre dans*

# LA LUMIÈRE

le grand hebdomadaire des gauches

la publication  
d'un document unique

## La vie mystérieuse de M<sup>me</sup> Jules Lebaudy

*par un témoin*

Etonnantes révélations sur "l'affaire"  
et sur la lutte de l'argent contre la République  
de Waldeck-Rousseau et de Combes

---

LA LUMIÈRE LE JOURNAL LIBRE  
D'UN PAYS LIBRE

Abonnement d'essai de deux mois : **cinq francs**

194, rue de Rivoli - Paris 1<sup>er</sup>

Comp. chèq. post. 1059.82

# APPEL

## de la Ligue des Droits de l'Homme

---

Dans les dramatiques circonstances que crée la capitulation imposée à l'Autriche par la force, la Ligue des Droits de l'Homme adresse au pays, au Parlement et aux partis le plus pressant appel.

Elle demande au pays de prendre conscience de la gravité de l'heure.

Elle adjure le Parlement et les partis de renoncer aux jeux et aux contre-jeux qui, en tout temps regrettables, deviennent incompréhensibles dans des moments comme ceux que nous vivons.

Il faut que, sans tarder, et sans se livrer aux habituels dosages, il se forme, autour du programme du Rassemblement populaire, un gouvernement de salut public qui, investi de la confiance de la nation, sache parler clair et grouper autour de la France toutes les forces capables de sauvegarder, avec la paix, la sainteté des contrats et l'indépendance des peuples.

(12 Mars 1938)

## RETOUR D'ESPAGNE

Par Emile VANDERVELDE et le D<sup>r</sup> Jeanne VANDERVELLE (1)

**M. Victor Basch.** — Mesdames, messieurs, nous vous avons réunis cette après-midi pour vous faire entendre le récit des impressions recueillies en Espagne républicaine par notre camarade le Docteur Jeanne Vandervelde, bien connue par ses recherches sur le régime pénitentiaire, qui se distinguent non seulement par une émouvante générosité, mais par un strict et scrupuleux esprit scientifique, et par notre grand ami Emile Vandervelde. (*Applaudissements.*)

Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance et la valeur exceptionnelles d'un témoignage émanant de Vandervelde, qui n'est pas seulement l'illustre leader du parti ouvrier belge et de l'Internationale, qui n'est pas seulement le prestigieux orateur qui honore toutes les tribunes — aussi bien celle du Parlement que les populaires — où il fait entendre sa voix, qui n'est pas seulement l'éminent journaliste qu'apprécient et admirent les lecteurs de la *Dépêche de Toulouse*, qui n'est pas seulement le profond sociologue qui a jeté sur quelques-uns des grands problèmes du socialisme les lumières les plus vives, mais qui est un homme d'Etat, qui, pendant des années, a occupé le pouvoir, qui s'est collecté avec la réalité et qui est plus à même que quiconque de juger et de jauger les forces en présence dans le conflit qui déchire l'Espagne, qui déchire cette Espagne républicaine qui nous est plus chère depuis ses malheurs et dont nous savons que la cause est la nôtre. (*Applaudissements.*) De quelque ferveur démocratique et socialiste que soit animé, depuis tant d'années, notre grand ami, les renseignements et les observations qu'il vous apporte sont de la plus clairvoyante objectivité.

Je donne la parole à notre camarade Mme Vandervelde. (*Applaudissements.*)

## Discours de Mme Vandervelde

**Mme Vandervelde.** — Mesdames, messieurs, je ne vous cacherai pas qu'en prenant la parole, je me sens fort intimidée. Il est intimidant pour des Belges de parler à Paris. D'autre part, vous êtes venus pour entendre Vandervelde. Moi aussi, croyez-le bien. Je tâcherai donc d'être aussi brève que possible.

\*Les articles insérés sous cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. — N.D.L.R.

(1) Conférence faite le 28 février à Paris sous la présidence de M. Victor Basch.

Ce qui m'intimide encore, c'est qu'en parlant de ce grand événement qu'est la guerre d'Espagne, on s'expose à des rédités. Dire que c'est une guerre étrangère portée sur le sol espagnol, parler de l'héroïsme du peuple espagnol et de son martyre, ce sont là des choses que tout le monde sait, à moins de refuser de les savoir.

Enfin, je suis presque sûre de déplaire à certains d'entre vous. Je pourrais l'éviter en m'en tenant au point de vue humanitaire, en cherchant — ce qui ne serait que trop facile — à vous attendrir, en vous exposant le spectacle qu'un médecin a de la misère et des blessures du peuple espagnol.

Mais je ne m'en tiendrai pas seulement à cela, et dirai ce que je pense profondément, car ce n'est pas de plaire ou de déplaire, ce n'est pas de parler bien ou mal qu'il s'agit, mais d'apporter son témoignage en toute honnêteté, avec passion certes et pour servir une cause, mais en conscience aussi.

Si je connais mes limites et mes insuffisances, je suis fière du moins d'être de ceux qui, dès le premier jour, ont compris, ont senti au plus profond d'eux-mêmes, que l'affaire d'Espagne était la grande affaire de notre temps, ainsi que la pierre de touche de la valeur des hommes, de leurs convictions, celle, aussi, du destin qui sera le nôtre, et cela non pas seulement pour des socialistes, — ce qui, tout en étant pour moi capital, pourrait ne pas intéresser certains d'entre vous — mais aussi pour tous les démocrates. Parmi ceux-ci, « l'affaire espagnole » a produit un clivage : d'un côté il y a ceux qu'elle dérange, de l'autre ceux qu'elle occupe. Eh bien ! je suis contente de penser que, pour ma modeste part, j'ai toujours été des seconds plutôt que des premiers.

Nous avons des devoirs dans l'affaire d'Espagne. Vous parlant de ceux qui se vouent à la cause de l'Espagne, comment ne pas songer à notre président, à notre grand et cher Victor Basch et à son collaborateur général de la Ligue des Droits de l'Homme, à Emile Kahn, dont les articles dans *La Lumière* ont si souvent éclairé et réconforté ceux qui, comme lui, essaient de comprendre et d'accomplir les devoirs impérieux qui nous incombent vis-à-vis des républicains espagnols. (*Applaudissements.*)

Nous avons naturellement un devoir humain — et je dirai facile — un devoir d'assistance, un devoir humanitaire d'aide matérielle à remplir.

Ceux qui sont ici, et à qui il arrive de parler à des assemblées populaires, savent que, dès le premier jour, ce sont ceux qui n'ont pas d'argent qui ont su donner de l'argent. (*Applaudissements.*)

Je me permettrai de vous citer un mot d'un homme d'Etat belge qui n'est pas des nôtres mais qui est un homme de cœur et qui, avant d'occuper la position de haute responsabilité qu'il occupe en ce moment était le président d'un comité d'assistance neutre en Espagne. Il m'a dit ceci qui est vrai et qui honore les masses ouvrières : « Moi, je m'adresse aux gens riches et je ne reçois rien. Vous, vous vous adressez aux pauvres et vous ne manquez jamais d'argent ». (*Applaudissements.*)

Cet argent-là est sacré. Tous ceux qui, modestement, travaillent dans le rang, dans les petites organisations, à le recueillir et à organiser l'effort de la solidarité ouvrière, savent quels prodiges peut faire celle-ci. Il y a deux jours à peine, une voix s'est élevée à la Chambre française. Nous avons été heureux de voir M. de Monzie dire qu'il était plus que temps, pour les gouvernements démocratiques, d'organiser enfin le ravitaillement de l'Espagne. Nous espérons que les Gouvernements démocratiques ne tarderont pas à réaliser l'aide effective aux Espagnols. Les Belges, que les Espagnols ont secourus pendant la guerre, seront, je l'espère, de ceux qui nourriront l'Espagne affamée.

Mais notre devoir d'aide matérielle n'est pas le plus important, le plus impérieux. Notre devoir le plus pressant, c'est l'action politique, dans tous les domaines, de tous les hommes et de toutes les femmes de bonne volonté pour que l'on en finisse avec les fariboles et les folies de la politique dite de non-intervention. (*Applaudissements.*)

\* \* \*

J'en arrive à quelques-uns des spectacles que j'ai eu sous les yeux en Espagne. Il va de soi que vous attendez de moi que je n'aborde pas le fond même des questions, sachant qu'il est réservé à Vandervelde. Mais il est quelques faits que je voudrais vous signaler.

Nous n'avons jamais, mon mari et moi, couru aucun danger. Il s'est fait que nous sommes toujours arrivés dans les villes la veille ou le lendemain des bombardements. Cependant, nous avons su ce que c'est qu'une alarme. C'était le jour où les Cortès se sont réunis, malgré M. Franco. Lorsque, descendant du Mont Serrat ou Mont Salvat, les députés sont rentrés à Barcelone, on leur a fait, en même temps qu'aux délégations étrangères, la galanterie de leur faire connaître les joies d'une alarme. Tout à coup, les lumières déjà très rares s'éteignent. L'électricité est coupée ; on entend la sirène. On sait que les gens se réfugient dans les abris et on attend que la mort tombe. C'est ainsi que vivent les Espagnols. Ils attendent que les assassins, que les aviateurs fascistes viennent pondre leurs œufs de mort. Après quoi ces aviateurs, leur travail accompli, s'en vont tranquillement dîner.

Or, pourquoi doit-on supporter cette angoisse ?

Pourquoi faut-il que les populations civiles soient massacrées sans utilité ni objectif militaire ? Pourquoi, sinon parce que la République espagnole ne dispose pas, à cause de la politique dite de non-intervention, de ce moyen de défense uniquement passif que devraient être les canons de défense anti-aérienne ?

Un autre souvenir. On est à Madrid. On est dans la nuit de Madrid, dans la longue nuit froide du plateau castillan et tout le monde grelotte parce que personne n'a de quoi se chauffer. Il faut ajouter qu'on essaie pas de « resquiller » et que dans les immeubles dorés — trop dorés — où sont installés les services gouvernementaux, on a aussi froid qu'ailleurs. Cette nuit est ponctuée par la canonnade qui s'efforce de détruire, encore une fois sans objectif militaire, des maisons remplies d'êtres inoffensifs, de femmes, d'enfants.

Et cela dure depuis dix-huit mois !

On a froid en Espagne. C'est pour cela que, dans ces jours encore glacés mais ensoleillés, tout le monde est dehors, pour emmagasiner la chaleur des rayons du soleil. Le long de la route, le travail ménager, dans les villages, dans les pueblos, se fait dehors. Les femmes s'en vont à la fontaine et, bien entendu, elles y barvardent. On a l'occasion de les rencontrer et d'échanger quelques mots. On fait la lessive. On n'a pas de savon, pas d'argent. Ce n'est pas une raison pour abandonner ses traditions de propreté, et c'est pour cela que, sur les cailloux de la Castille, le soleil blanchit le linge.

Vous savez que l'on manque de nourriture ? Savez-vous que la ration de pain à Madrid est de 100 grammes par jour ? Savez-vous qu'on n'a pas de lait pour les enfants, que nous en envoyons, bien entendu — il ne manquerait plus que ça, que nous n'en envoyions pas ! — mais qu'il n'y en a pas assez ?

Savez-vous que, jusqu'à la guerre civile — ou plutôt à la guerre étrangère — qui a commencé en 1936 il n'y avait pas à Madrid de consultations de nourrissons et que c'est en pleine guerre, en pleine famine, en plein bombardement que les Républicains ont organisé la lutte contre la mortalité infantile, lutte que Sa Majesté Alphonse XIII n'avait pas songé à créer à Madrid ? (*Applaudissements.*)

Pourquoi a-t-on faim, pourquoi a-t-on froid, pourquoi les médecins voient-ils, comme nous l'avons vu, nous, en Belgique et dans les provinces occupées de la France pendant la guerre, augmenter la mortalité infantile et la tuberculose, qui firent presque autant de victimes que la guerre. Pourquoi ? Parce qu'il y a la piraterie, parce qu'il n'y a pas une action internationale énergique pour la réprimer, parce que l'impudence fasciste croit avec l'impunité. (*Applaudissements.*) Voilà pourquoi on a froid, pourquoi on a faim.

\* \* \*

Nous avons vu aussi un immense effort. D'abord — et je n'y insisterai pas, parce que vous le savez — de courage résolu. On résistera, on endurera, on combattrà, mais on ne cédera pas. Jamais. Et

aussi, ce qui est peut-être un fait nouveau : un effort du peuple espagnol, un effort d'organisation considérable, aussi bien dans le militaire que dans le civil. Je note en passant qu'il est d'un grand réconfort pour ceux qui appartiennent aux deux Internationales socialistes, l'Internationale politique et la Fédération syndicale internationale, de voir à Ontenbente, dans un couvent de Jésuites mis à la disposition des Internationales par la République espagnole, le plus bel hôpital de guerre qu'on puisse voir. Nous nous souvenons, nous, Belges, que, pendant la guerre, notre hôpital militaire de La Panne, dirigé par le chirurgien Depage, a été un modèle que l'on venait visiter. Maintenant Ontenbente, fondé par les Internationales, dirigé par un médecin italien de grande valeur, le Dr Crespi, où le Professeur Neumann de l'Université de Bruxelles et le Dr Marteaux ont organisé les services qui comprennent une vingtaine de médecins espagnols, est vraiment le modèle des hôpitaux. Son organisation au point de vue de l'hygiène, du fonctionnement, de l'ordre et de la valeur scientifique des interventions, fait le plus grand honneur à nos confrères qui le dirigent et que je suis heureux de remercier. Nous avons vu dans cet hôpital des blessés uniquement espagnols, au nombre de 500.

Nous avons vu cette grande âme espagnole, « plus grande encore que folle » — je m'en excuse auprès de M. l'Ambassadeur, mais je cite La Fontaine — qui est naturellement orgueilleuse et poétique. Cette idée de réunir les Cortès au Montserrat ou Monte Salvat, croyez-vous qu'ils l'aient eue avec des pensées littéraires ? Croyez-vous qu'ils aient songé qu'ils réalisaient la « montée vers le Graal » ? Nullement, et c'est bien mieux ainsi. C'est nous, les étrangers, qui avons eu des reminiscences waguériennes. Eux, ils sont allés au Montserrat parce que c'était « épatant » de trouver cet endroit pour réunir les Cortès, c'était une excellente plaisanterie à faire aux avions fascistes qui cherchaient les Cortès et qui ne les ont pas trouvés. (*Applaudissements et rires.*)

Je revois tout, comme c'était. Imaginez la salle des novices, la galerie, les bancs de novices piqués par les vers, bancs étroits sur lesquels étaient assis les députés. Et, au mur, l'une de ces admirables séries de tapisseries d'après les cartons de Goya : les aventures de Don Quichotte où, parmi les fleurs et les verdure, on voyait, tandis que se déroulaient les discours, Sancho berné par les servantes à l'hôtellerie.

Nous avons vu la jeune armée. Ceux qui la composent sont les mêmes qui, volontaires dépenaillés en salopettes, avec leurs mains nues, leurs poitrines, leur courage, ont brisé l'élan fasciste. Tout ce que nous avions lu et entendu sur les premières années de la guerre, nous avait accoutumés à une sorte de pittoresque violent. Au premier abord, nous nous étonnions un peu de ne pas retrouver ces mêmes volontaires dépenaillés. Ce sont maintenant des militaires, des soldats parfaitement bien habillés, mais ce sont les mêmes. Ils n'étaient pas militaires de carrière. C'étaient des laborateurs, des

ouvriers, des intellectuels. Maintenant, ces garçons sont capitaines, lieutenants et fiers de porter leur joli uniforme parce qu'ils sont jeunes et beaux. C'étaient, qui un agronome, qui un conservateur de bibliothèque, qui un médecin. Comme en 1892, l'armée des volontaires, l'armée nationale s'est recrutée dans le civil.

D'ailleurs, ce pittoresque — aspect secondaire — n'est pas perdu. Il est plus d'une histoire que je pourrais vous conter, où on les voit, ces grands garçons, fiers d'eux-mêmes — et ils le peuvent — pleins de cette force révolutionnaire qui les a animés, pleins surtout de la conviction qu'ils ont raison et qu'ils sont, eux, les soldats de la civilisation et de la liberté. Nous avons pris des repas avec eux. Ils mangeaient, ils riaient, ils parlaient, ils buvaient et ils chantaient, le tout à la fois. Et je songeais au chant des soldats de la Révolution française : « La victoire, en chantant, nous ouvre la carrière ». Ils n'ont pas voulu nous traduire toutes ces chansons. Je l'ai regretté pour le folklore, mais ma foi, je les comprends un peu. Vous savez quelle est la richesse du répertoire des injures espagnoles !

J'en ai tout de même obtenu une ou deux qui sont assez drôles :

« En los frentes de la Alcarria,

« Huyeron los italianos,

« Huyeron como conejos

« Con el culo a dos manos ».

Ce qui veut dire :

« Sur les fronts d'Alcarria,

« Les Italiens ont fui comme des lapins,

« Se tenant pour mieux courir,

« Le... séant à deux mains ».

Le raccourci espagnol n'est-il pas de la meilleure littérature épique ? Et n'exprime-t-il pas à merveille la pleuterie, dans l'occasion, de tant de braves civils ou militaires ? D'ailleurs, — faut-il le dire ? — il n'y a pas que les Italiens fascistes fuyards. Il y a les Italiens antifascistes ; il y a leur lutte magnifique et courageuse aussi bien en Espagne qu'à l'étranger et qu'en Italie. Il n'est personne qui en doute dans l'armée espagnole, où personne n'est plus aimé, et plus respecté que notre ami Nenni et ses compagnons. (*Applaudissements.*)

Voulez-vous une petite histoire un peu militaire ? Vous savez qu'il vient des délégations en Espagne. Une de ces délégations, étant dans la tranchée devant Madrid, un de ses membres se prit à dire : « Mais bah ! ce n'est pas la guerre ; vous nous dites que l'ennemi est à 100 mètres et on n'entend rien ! »

Le jeune capitaine qui guidait la délégation, sans rien dire, s'en fut à une meurtrière, et tira un coup de fusil. Aussitôt, les fascistes d'en face — qui, eux, n'ont pas à ménager les munitions — de répondre par des mitrailleuses, par un bruit infernal. Et voilà la délégation dans les trous. C'est à ce moment que le jeune capitaine se présente et dit : « Messieurs, il est temps de partir ! »

Nous avons vu également une admirable, une étonnante ferveur d'apprendre. Dans ces abris, dans ces tranchées où l'on retrouve la propreté espagnole, où il ne sent pas mauvais, où tout est balayé et où les hommes sont propres, on étudiait fiévreusement. Ceux qui ont déjà un peu d'instruction lisaient le manuel du sergent. Nous avons vu de nos yeux, en première ligne, dans un abri, une de ces classes où les illettrés de l'armée espagnole apprennent à lire. Tandis que l'on tirait en face, j'ai tenu dans mes mains le cahier où un grand garçon venait d'écrire : « el marino fuma la pipa ».

Voilà un peuple qui, pendant des siècles, a été maintenu dans l'ignorance et dans le servage. Maintenant, il a le sentiment profond que, chaque fois qu'il s'élève, qu'il s'instruit, il se libère. Tandis que de l'autre côté on veut le replonger dans le servage et l'ignorance. En voulez-vous la preuve ? Un certain marquis — dont j'ai oublié le nom peu digne de mémoire — a parlé au début de février, à Radio-Bilbao et a dit textuellement ceci : « Tout le malheur présent du peuple espagnol vient de ce que l'on a eu la prétention absurde de lui apprendre à lire, ce qui ne peut lui apporter que du poison pour lui et pour sa nation ».

Nos amis les républicains espagnols, qui appartiennent à tous les partis, et parmi lesquels il y a des conservateurs qui croient qu'il n'est pas indispensable, parce qu'on est conservateur, de ne pas respecter ses serments, nos amis de la République espagnole se trouvent en présence d'une part de la bêtise, d'autre part de la méchanceté. Je viens de vous donner un exemple de bêtise assez réussi. En voici un autre :

Beaucoup d'entre vous ont entendu cet orateur né, cette grande figure populaire, cette femme de mineur, la Pasionaria, qui porte un de ces beaux prénoms des femmes espagnoles Dolores (doux) Mercedes (merci, miséricorde, grâce) Ibaruri, et à qui les masses ont donné ce surnom magnifique. Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup de préoccupations esthétiques ou psychologiques pour être saisi par l'authenticité, par la grandeur de cette femme qui trouve des mots extraordinaires qui emportent les foules. C'est elle qui a dit : « Mieux vaut mourir debout que de vivre à genoux ». C'est elle aussi qui, alors qu'on lui demandait comment elle avait été amenée à s'occuper de politique, a eu cette réponse qui doit retentir longtemps dans tous les cœurs de femmes : « J'ai vu mon mari, qui est mineur, souffrir, être exploité, et j'ai eu pitié de lui ». (*Applaudissements.*)

Les gens qui auraient un peu d'imagination songeraient devant Pasionaria, à ces grandes figures de prophétesses de Michel-Ange, qui sont aussi des filles du peuple, ou encore aux pythonisses. Savez-vous à quoi pensent les fascistes ? Ils racontent que la Pasionaria a pour occupation favorite d'égorger les curés avec ses dents. Ce mythe fait le plus grand honneur à la denture des femmes des Asturies. Il a aussi comme une lueur de symbole, car ces dents, ces terribles dents symbolisent la résistance, qui ne finira pas, du peuple espagnol.

Quant à la méchanceté, en voici un exemple. J'ai vu un document, dont j'ai la photographie. Il a été pris sur un prisonnier de l'armée rebelle et il dit ceci : « Il est prescrit à tous les chefs de corps, à tous les commandants de bataillon, de lire à leurs hommes une fois par semaine ce qui suit : Si un soldat de l'armée nationaliste (« nationaliste » probablement parce qu'elle contient beaucoup d'étrangers) déserte pour aller dans les troupes gouvernementales, on doit s'assurer de deux de ses proches, père, mère, sœur ou frère, en choisissant de préférence ceux qui, antérieurement, étaient de gauche. Les hommes sont prévenus que ce sera sur les leurs que sera payée leur désertion. Cette mesure ne doit pas être tenue secrète, mais, au contraire, doit être considérée comme un moyen préventif pour éviter de telles désertions ».

Voilà l'odieux système des otages, tel qu'il est pratiqué pour empêcher les malheureux recrutés de force de s'évader de l'enfer qu'est l'armée nationaliste.

Pourquoi tout cela ? S'agit-il d'une guerre civile ? On le sait bien, il s'agit d'une guerre étrangère. A côté de l'abandon où les démocraties ont laissé le peuple espagnol, le fascisme s'est servi de la réaction espagnole et de ce qu'il faut bien appeler d'un mot que nous avons cru démodé, de son *obscurantisme*, pour essayer un coup qui, heureusement pour nous, n'a pas réussi. Mais, s'il n'a pas réussi, n'oublions jamais que c'est grâce à une sorte de miracle, et que, ce miracle, c'est à l'héroïsme des travailleurs républicains d'Espagne que nous le devons.

\*\*

Je m'efforce de laisser le fond de la question à Vandervelde. Mais je demande aux démocrates de ne pas se laisser aller à rassurer trop facilement leur conscience. Il y a bien des moyens d'y parvenir. On dit par exemple : « Vous savez la non-intervention, ce n'est pas si terrible que cela ! Les conséquences n'en sont pas aussi graves que d'aucun veulent bien le laisser croire ! »

Il est évident que si c'était « si terrible que cela », si cette intervention dans les affaires de l'Espagne, si cette privation du droit élémentaire d'acheter des armes pour se défendre portait tous ses fruits détestables, il y a longtemps que ce serait fini. Mais il faut se rendre compte que si ce n'est pas fini, c'est, je le répète, uniquement à cause de l'héroïsme des Espagnols.

On peut se dire aussi qu'après tout on fait beaucoup pour les Espagnols ! On leur envoie des cigarettes, on recueille leurs enfants ! On laisse entendre que celui qui reçoit l'aumône peut être humble et ne pas se plaindre ! Ceux qui parlent ainsi mériteraient qu'on leur envoie leurs cigarettes à la figure. Et puis on trouve aussi le moyen de parler des défauts des Espagnols, de parler de la paille espagnole en oubliant sa poutre, naturellement. Bien sûr, les Espagnols ont des défauts ! Mais les relations internationales ne sont pas une école de perfectionnement, que je sache ! Je ne parlerai

même pas de ces états d'esprit que l'on rencontre trop souvent, car je pense à ceux des démocrates qui sont de braves gens. Mais enfin, on entend bien des gens dire : « Qu'est-ce que vous voulez, c'est la guerre ! »

Alors, parce que c'est la guerre, il ne faut pas s'indigner lorsqu'on massacre des populations innocentes, lorsque des aviateurs assassins viennent accomplir les exploits dont je viens de parler ! Je nie demande ce que ceux-là diront le jour — qui n'est peut-être pas tellement improbable — où c'est sur leurs têtes et sur leurs maisons qu'on pratiquera de tels exercices ! (*Applaudissements.*)

Faut-il parler aussi de ceux qui font semblant de croire qu'il s'agit de la défense de la religion ? Pour l'honneur du nom catholique, pour l'honneur du nom chrétien, il y a des chrétiens et des catholiques qui se sont rangés aux côtés des catholiques basques martyrisés. Je veux citer le nom de Maritain et de Mauriac, car eux, ces croyants sincères, en disant qu'il est sacrilège, sans doute, de brûler une église, mais qu'il est plus sacrilège encore de massacrer les enfants du Christ, nous consolent de voir un Claudel nous montrer qu'un grand poète peut écrire des platitudes qui sont aussi des mufleries. (*Applaudissements.*)

Au lieu de parler de la paille espagnole, nous ferions mieux de penser à notre poutre, à nous, à nos lâchetés.

Je dis les nôtres parce que nous sommes en démocratie et que nous sommes responsables de ce que font nos Gouvernements. Il faudrait se demander ce que pensent les Espagnols. Ils ne vous le diront pas parce qu'ils sont orgueilleux et courtois. Mais je crois qu'à leur place nous parlerions plus qu'eux, et que nous demanderions compte, aux démocrates, du sang des innocents, du droit violé et de la paix chaque jour plus menacée.

Ils sont courtois. Ils ne veulent pas, peut-être, décourager les étrangers qui viennent chez eux. Mais il n'est pas difficile de deviner ce que ce silence cache quelquefois d'amertume et de dégoût. Ils se disent qu'ils se battent pour nous aussi bien que pour eux. Ils savent et nous savons que s'ils sont battus, nous le sommes aussi, que c'est le sort du monde qui se joue et que c'est eux qui arrêtent le déferlement de la sauvagerie sur le monde. Et ils voient que nous les empêchons d'acheter les armes nécessaires pour se défendre et pour nous défendre !

Et bien ! cela va-t-il durer ? Est-il permis de rappeler à des Français ce que dit la Marseillaise, cette Marseillaise que l'on chantait en entrant à Teruel ? Vous vous rappelez, n'est-ce pas, la strophe : « Que veulent ces hordes d'esclaves, de prêtres, de rois conjurés ? » Et vous vous rappelez aussi : « Liberté, liberté chérie, combats avec tes défenseurs ! »

Ces défenseurs de la Liberté que nous chérissons, nous aussi, ce sont, à l'heure présente, les Espagnols, qui combattent pour leur liberté et pour la nôtre.

J'espère qu'enfin les peuples, les nations démocratiques obligeront leurs gouvernements à en finir avec cette politique folle qui en privant les Républicains espagnols de leur droit de se procurer des armes, retarde leur victoire, certaine par ailleurs, et impose à l'Espagne une longue, une dure souffrance imméritée. (*Applaudissements vifs et prolongés.*)

**M. Victor Basch.** — Après l'émouvant, le pittoresque, le poétique et cependant si précis exposé de Madame Vandervelde, dont nous la remercions très vivement, je donne la parole à Monsieur Emile Vandervelde.

#### Discours de M. Emile Vandervelde

**M. Emile Vandervelde.** — Ainsi que ma femme vous l'a dit, je ne viens pas ici plaider une thèse, prêcher des convertis, mais bien apporter un témoignage et, j'ose le dire, un témoignage de bonne foi.

J'aurais pu rentrer d'Espagne avec une impression qui aurait été défavorable, avoir connu ses misères, ses divisions comme nous en connaissons tous dans les partis d'extrême-gauche, avoir constaté que, dans son effort de défense militaire, l'Espagne n'était pas à la hauteur de ce qu'on attend d'elle. J'aurais pu croire qu'une population civile qui est abandonnée actuellement par ceux qui devraient être des gouvernements amis de l'Espagne républicaine, qui est soumise au plus dures privations, ne tiendrait plus longtemps, verrait son moral affaibli par le terrorisme fasciste et par les difficultés mêmes de son ravitaillement.

Si j'avais fait ces constatations — je vous le dis sincèrement — j'aurais décliné l'invitation cordiale qui m'a été faite par mes amis de la Ligue des Droits de l'Homme, de la S.F.I.O. et du Comité de Coordination ; j'aurais eu d'ailleurs un bon prétexte pour garder un silence pudique, c'est que je dois être demain ou après-demain dans mon pays, un peu pour y défendre la cause de l'Espagne, en résistant à certaines tentatives de rapprochement que je condamne de toutes mes forces. (*Applaudissements.*)

Mais je rentre d'Espagne avec la ferme conviction qu'une seule chose pourrait, non pas empêcher, mais retarder la certitude de la victoire que nos amis escomptent, c'est que certains persistent dans une politique de capitulation et de concessions vis-à-vis de ceux dont la force réside avant tout dans l'audace et l'effronterie. (*Applaudissements.*)

Mais dans le fait, je suis ici, comme la convocation le porte, pour dire ce que nous avons vu en Espagne. Eh ! bien, je résumerai mon impression ainsi : ce que nous y avons vu c'est un Gouvernement, c'est une Armée, dont la création a été un véritable prodige, enfin et surtout, c'est un Peuple, un grand Peuple qui pendant des siècles a vécu sous la pire des servitudes, servitude temporelle et servitude spirituelle et qui est en train, sous le feu même de l'ennemi, de devenir non seulement un grand peuple, mais encore une grande Nation connaissant la centralisation nécessaire pour qu'il y ait une conscience nationale. (*Applaudissements.*)



Il y a donc, aujourd'hui, un gouvernement en Espagne, un gouvernement qui est vraiment un gouvernement de Front populaire.

A la tête de ce gouvernement il y a un homme que j'ai appris à connaître au lendemain de la Révolution de 1931, le président Azaña qui, à la différence de tant d'autres, quand l'épreuve est venue, est resté avec le peuple, avec son peuple en déclarant qu'il n'avait confiance ni dans les officiels ni dans les fonctionnaires, mais seulement dans les paysans et les ouvriers espagnols qui avaient sauvé la République. (*Applaudissements.*)

Avec Morizet nous avons appris à connaître mieux encore que nous ne les connaissions, deux hommes que je vais citer. Ces hommes sont mes amis politiques, ils appartiennent tous deux au même parti, à la même Internationale que moi, c'est Negrin, c'est Prieto, mais en les nommant, je n'excepte point leurs collaborateurs, car, à l'heure actuelle en Espagne, il y a un gouvernement qui compte, à côté des socialistes (dont d'ailleurs l'influence m'a paru dominante), des démocrates-bourgeois, des communistes, des hommes d'é tendance plus extrême que les dirigeants, que le Président du Conseil, que le Ministre de la Défense Nationale. J'ai même entendu dire, par des anarchistes, (qui feraient bien d'ailleurs de renoncer à ce mot qui ne répond plus à leurs opinions actuelles), j'ai entendu dire par des anarchistes qu'ils souhaiteraient rentrer au gouvernement, de telle sorte que l'Espagne qui a été peut-être le dernier pays à connaître un mouvement anarchiste, est en train de donner ce spectacle paradoxal, mais réjouissant en somme, qu'il y a désormais en Espagne des anarchistes de gouvernement. (*Applaudissements et rires.*) Il n'est point douteux que le gouvernement actuel représente et représente d'une manière adéquate, les tendances les plus diverses du Front populaire.

Vous me direz qu'à moins de tendre à devenir une dictature, un gouvernement ne peut se concevoir et se suffire sans un Parlement. Or, l'une des premières choses, la première chose que nous ayons vue en Espagne, c'est que ce gouvernement s'appuie sur les groupements parlementaires se réunissant d'une manière normale en une assemblée de « Cortes » et c'est une chose bien curieuse et qui a laissé certainement des souvenirs ineffaçables à tous ceux qui ont assisté à la session des Cortes, que les conditions dans lesquelles elles se sont réunies.

Nous étions arrivés la veille à Perpignan. Nous arrivons à Barcelone dans une obscurité opaque due au fait que la veille encore, Messieurs les Fascistes bombardaient la ville et tuaient mille malheureux ; nous entrons dans la ville que l'on apercevait vaguement éclairée par les lumières bleues pour la protection contre les avions ; nous tournons à droite ; on nous introduit dans une résidence somptueuse qui appartenait ou qui appartient à un puissant industriel catalan ; nous y passons la

nuit et, le lendemain on nous annonce que nous partons pour assister à l'Assemblée des Cortès.

Je m'attendais à ce moment à voir Barcelone que je n'avais pas encore vu. Mais nous faisons 70 kilomètres et on nous apprend que la veille il avait été décidé dans le plus grand secret, que la réunion aurait lieu à Montserrat, au Monte Salvat, le mont de la légende, devenue mondiale, de Parsifal : le Graal, la montée vers le Graal, la communion du Graal dans une même foi et dans une même religion.

Eh ! bien, nous aussi nous sommes montés au Graal. Nous n'y sommes pas montés à pied comme Parsifal, comme des pèlerins s'appuyant sur leurs bâtons, mais en automobile, et, dans ces 70 automobiles il y avait les représentants, régulièrement élus aux Cortès, de toutes les tendances qui existent dans l'Espagne républicaine d'aujourd'hui.

Mais, j'ose le dire, cette montée au Graal, par des moyens techniques nouveaux, s'inspirait des mêmes sentiments que la montée au Graal du héros de Wagner. Ceux qui allaient là, Espagnols ou visiteurs étrangers venus sur l'invitation du Gouvernement espagnol, y allaient confesser ensemble une foi, une religion qui fait que l'homme s'élève à la grande dignité humaine, la religion qui fait qu'en luttant pour la démocratie et pour la liberté, on lutte en réalité pour une humanité meilleure, contre laquelle les portes d'enfer du fascisme ne prévaudront jamais. (*Applaudissements.*)

Dans cette inoubliable journée du Monte Salvat, nous assistâmes à une splendide manifestation d'unité nationale, d'une unité qui, certes, laisse place pour l'avenir à des dissensions profondes, mais qui montre que devant certains périls mortels tous les hommes de bonne volonté doivent s'unir et doivent se dresser.

Nous entendîmes successivement les représentants de toutes les tendances qui existent dans l'Espagne libre affirmer qu'aussi longtemps que la guerre durerait ils ne connaîtraient qu'un but, ils n'auraient qu'un objectif : gagner cette guerre, fonder la démocratie et la liberté. Et cela allait depuis cette grande, cette magnifique personnalité qui appartient au parti communiste, la Pasionaria, jusqu'aux députés démocrates-bourgeois, nullement communistes, socialistes ou libertaires, mais qui me disaient leur entière confiance dans ces hommes comme Negrin et comme Prieto.

\* \* \*

Donc, nous avons vu un Gouvernement appuyé sur tous les partis, confondus aujourd'hui dans la même unité d'action.

Seulement, je suis un vieux parlementaire et on a bien voulu rappeler tout à l'heure que je suis un vieil homme d'Etat. Je sais donc que les unanimités parlementaires ne sont pas toujours des unanimités réelles et fondamentales.

Je vais vous faire une confidence. J'ai été l'hôte du Gouvernement qui siège aujourd'hui à Barcelone. J'avais pour lui les sympathies que l'on peut

avoir pour des hommes d'un même parti et qui luttent pour une cause qui est la nôtre. Mais je n'ai pas voulu ne voir que des hommes ayant des attaches gouvernementales. J'ai eu l'occasion, à Barcelone, dans une réunion fraternelle, de me trouver avec d'autres républicains, des socialistes, des communistes. J'ai même eu comme voisin de table une femme extrêmement intéressante, anarchiste, qui a été naguère ministre dans le Gouvernement de Largo Caballero. J'ai écouté ce que l'on me disait. Si l'on m'avait donné de ces témoignages défavorables dont je parlais tout à l'heure, je ne dirais rien de cette réunion. Mais le fait important, intéressant, qui doit être pour vous tous un véritable réconfort, c'est que ces camarades, qui ne sont plus du Gouvernement actuel, n'eurent pas un mot de méfiance ou d'hostilité contre ceux qui les ont remplacés.

Sincèrement, je crois que, malgré toutes les différences d'opinion, de tendances ou de vues qui existent dans le Parti Front populaire espagnol il n'y a à l'heure actuelle qu'une volonté, une volonté indéfectible, c'est d'abord de gagner la guerre.

J'ai entendu certains de nos amis du dehors se poser la question de savoir si des hommes comme Negrin ou Prieto, qui ont aussi la préoccupation de gagner la guerre, ne risquaient pas de se laisser entraîner à des concessions excessives et à être à un moment donné des ministres auxquels les partis d'extrême-gauche reprocheraient de n'être plus assez à l'extrême-gauche.

Je comprends cette préoccupation, mais je ne la partage pas.

Je prends le cas de ceux que l'on nomme surtout à ce point de vue, de Negrin et de Prieto.

Negrin a fait preuve, à mon avis, d'une habileté aussi grande que légitime en pratiquant une politique internationale qui a eu pour résultat d'inspirer confiance aux partis démocratiques d'Europe sans rien compromettre des principes dont il avait la garde. A cet égard nous avons eu un témoignage fort intéressant aux réunions qui suivirent la session des Cortès de Montserrat.

Il y avait là des délégations qui représentaient toutes les tendances possibles parmi les partis qui existent en Europe. Je ne parle pas de nos amis français qui étaient Front populaire cent pour cent ; je ne parle pas des Belges que j'étais seul à représenter et vous connaissez mon sentiment personnel. Mais il y avait aussi des Anglais, des Anglais conservateurs, qui avaient manifesté des sympathies ; il y avait aussi une importante délégation parlementaire scandinave qui ne comptait pas seulement des socialistes, mais encore des hommes appartenant nettement aux partis conservateurs. L'un d'eux, le député danois Ulrichsen, avant de quitter l'Espagne, tint à faire aux journaux républicains cette déclaration : « Un honnête homme qui voit aujourd'hui l'état de l'Espagne républicaine doit de bonne foi reconnaître qu'on y a fait non seulement un effort magnifique de construction d'une Espagne nouvelle, mais qu'au point de

vue de l'ordre et de la tranquillité elle peut être prise pour modèle par toutes les démocraties bien ordonnées ».

Quant à Prieto, je ne serais pas étonné que dans certains cas il soit disposé à faire des concessions qu'il considérerait comme utiles à la cause.

Pour comprendre Prieto, il faut se dire que ce qui l'occupe en ce moment, c'est de faire la guerre. A cet égard il est dans l'état d'esprit où se trouvait Clemenceau à la fin de la guerre mondiale. Seulement, parce qu'il fait la guerre, parce qu'il ne pense qu'à faire la guerre, parce qu'il considère que la chose qui importe avant tout c'est, pour l'Espagne républicaine, de vivre et que pour cela elle doit faire la guerre, je n'oublierai jamais la ferveur avec laquelle il me disait : « Nous devons faire bien des concessions pour maintenir l'union entre tous les hommes du Front populaire, mais ces concessions, je les fais parce que je veux avant tout le triomphe de la défense de la liberté et de la démocratie dans mon pays. »

\* \* \*

Je viens de vous donner au point de vue politique un témoignage favorable, sincèrement très favorable à l'action du Gouvernement républicain et je passe à cette autre question : l'Armée.

Je suis sûr qu'il en est peu parmi nous qui n'aient lu le livre de Malraux *L'Espoir* où il raconte ses expériences lorsque, dans une aviation où il n'y avait que de vieux appareils imparfaitement retapés, il constatait les difficultés terribles que présentait la République en Espagne.

Le témoignage de Malraux est valable pour l'époque sur laquelle il porte. Mas ce que j'affirme, c'est que la situation actuelle au point de vue militaire, au point de vue de l'organisation de l'armée, n'a absolument rien de commun avec la description qui a été faite il y a quelques mois par Malraux. C'est là la chose extraordinaire que voit celui qui se rend aujourd'hui en Espagne.

Nous lisons beaucoup de choses sur ce qui se passe là-bas ; nous savons en gros ce qui se passe au point de vue de l'organisation de la défense républicaine. Mais, si prévenu que l'on soit, si armé que l'on soit contre les surprises, contre les surprises agréables ou désagréables, je suis convaincu de rendre la pensée de la plupart de ceux qui sont allés récemment en Espagne en disant qu'il est difficile de comparer ce qui se fait de l'autre côté des Pyrénées à autre chose qu'à l'organisation des armées républicaines en 1792 et en 1793.

Ceux qui ne s'en tiennent pas aux légendes héroïques sur la grande révolution savent que les volontaires de 1792 en France n'ont pas été tout de suite en mesure de remporter des victoires. On pourrait, dans les témoignages de l'époque, lire des choses qui ressemblent terriblement à ces débandades du début dont un écrivain français a dit que ces milices étaient héroïques, qu'elles savaient mourir, mais qu'elles ne savaient pas encore combattre.

Quand on va aujourd'hui en Espagne, on voit une armée dont on évalue les effectifs à un demi million d'hommes, qui est bien équipée au point de vue vêtements et uniformes, qui, grâce à un effort opiniâtre, commence à n'être pas trop mal armée et qui, n'ayant pas été battue au début, quand elle commençait à se former, se sent très forte aujourd'hui lorsqu'il s'agit de tenir tête à Franco et à ses alliés.

*En réalité, ce qui se passe en Espagne, c'est la lutte entre le moral d'une armée et le matériel d'une autre (Applaudissements).*

Mais nous savons tous qu'un moral, même au dessus de la moyenne, ne suffit pas quand on n'a pas de matériel. C'est une constatation qui est à la portée de tout le monde qu'aujourd'hui ce n'est plus le contraste entre la force morale et la force matérielle qui se présente d'une manière absolue.

Lorsqu'il s'agit de l'armement de l'infanterie, fusils, mitrailleuses, lorsqu'il s'agit même de l'aviation de chasse, la situation de l'armée républicaine espagnole est assez satisfaisante et elle le devient tous les jours de plus en plus. Mais il y a une défériorité, une faiblesse, une infériorité dont nous entendons parler tous les jours.

J'ai posé la question à Prieto. Je lui ai demandé : « Où en êtes-vous ? Il m'a répondu, avec ce pessimisme clairvoyant qui ne donne jamais place, bien entendu, au découragement : « Sur mer, infériorité manifeste ; grosse difficulté de ravitaillement en vivres. Et en ce qui concerne l'aviation, pour l'aviation de chasse nous nous en tirons ; notre production, qui est une production nationale, devient constamment plus satisfaisante. Mais nous manquons d'avions de bombardement. Alors quand on vient nous parler de vivres, de ravitaillement, de secours humanitaires, nous remercions, nous sommes pleins de gratitude ; mais ce qu'il nous faut — le sénateur Humbert disait jadis : « Des canons, des canons et encore des canons » — il nous faut des avions, beaucoup d'avions de bombardement. Si, dans les pays qui ont des sympathies pour l'Espagne, on ne parvient pas à nous fournir ces avions de salut qui nous permettront de résister aux armées fascistes espagnoles, italiennes ou allemandes, nous le déclarons, nous ne serons pas vaincus, nous ne serons jamais vaincus, nous ne céderons pas, mais on aura prolongé pendant des mois, pendant des années peut-être, l'agonie d'un peuple qui lutte pour sa propre existence ». (Vifs applaudissements).

\*\*\*

Pour donner une précision technique à l'appui de ce que je viens de dire, je dirai quelque mots de Teruel.

Ah ! l'on ne mesurera jamais l'importance morale de ce qu'a été la victoire initiale de Teruel. Nous avons assisté dès le lendemain à un touchant spectacle. L'Espagne républicaine a vu se multiplier de jour en jour le nombre de ses amis. Dans

*Le Temps*, dans le *Times*, même dans la *Frankfurter Zeitung* ou dans le *Berliner Tageblatt* on pouvait lire : « Décidément les Espagnols républicains ont une armée ; ils ont des chefs, des stratèges ». On ajoutait même que la valeur stratégique des chefs républicains l'emporte de beaucoup sur celle des généraux de Franco.

Il est incontestable que la prise de Teruel a été un coup terrible pour les adversaires de la République.

Mais vous savez qu'il y a eu un reflux, que Teruel a fini par tomber, que, menacée d'encerclement, les Républicains ont évacué la ville, en bon ordre d'ailleurs, et emportant leur matériel, et sans faire de pertes en prisonniers qui vaillent d'être considérées.

Le fait brutal sur lequel il importe d'attirer l'attention est le motif pour lequel les Républicains n'ont pas tenu à Teruel ; ce motif c'est l'infériorité de leur armement et spécialement l'infériorité de leur aviation.

A cet égard, je me permets de vous communiquer un télégramme qui m'a été envoyé ce matin, qui émane du Gouvernement espagnol et dont je vous demande de méditer les conclusions :

Barcelone, le 23. — Nos troupes ont évacué cette nuit Teruel. La ville que nous avions conquise en une semaine, a coûté à l'ennemi, voici aujourd'hui exactement deux mois d'efforts, durant lesquels il n'y eut guère de trêve dans la bataille. Devant le danger que les forces qui défendaient la place ne soient coupées de l'intérieur, l'Etat-Major donna l'ordre, la nuit dernière, d'abandonner celle-ci dès qu'il serait évident que l'encerclement menaçait. Cette situation s'étant créée au cours des dernières heures de la journée d'hier, les troupes se retirèrent à l'intérieur de Teruel, elles se concentrèrent, formant une colonne qui attaqua et les troupes sortirent de la ville en parfait ordre avec tout le matériel. Elles durent seulement livrer quelques escarmouches avec des soldats marocains qui se disposaient à poursuivre l'encerclement de la ville. A l'intérieur de la ville, il ne resta ni hommes, ni armes, ni munitions, ni vivres, puisqu'on put récupérer tout, y compris la documentation. Les troupes évacuèrent Teruel, et elles occupèrent les lignes qui leur avaient au préalable été désignées, aux environs mêmes de la capitale et où l'on combat aujourd'hui violemment. La nouvelle de l'abandon de Teruel fut annoncée hier même dans la nuit par le Gouvernement républicain, et aujourd'hui toute la presse la publie, avec cette circonstance curieuse que les communiqués officiels factieux radiodiffusés, et publiés dans la presse, n'enregistrent pas ce fait : ce qui signifie que cette retraite passa presque inaperçue pour l'ennemi. Le résultat obtenu par les rebelles n'est pas dû à la plus grande efficacité de leurs troupes par rapport aux nôtres, mais à leur supériorité en matériel d'artillerie et surtout d'aviation. Cela leur a permis de nous déloger des positions dont la récente conquête avait brisé la grande offensive contre Madrid, par Guadalajara, et dont les préparatifs étaient déjà complètement achevés. Hitler et Mussolini ont envoyé des quantités énormes de matériel, dont l'arrivée à différents ports est connue par les représentants consulaires des Gouvernements liés par le Pacte de Non-Intervention. Pacte dont la seule conséquence est de prohiber au Gouvernement de la République l'exercice de ses droits. Dans les récents envois d'aviation, figure un grand nombre d'appareils allemands de bombardement et de chasse, du type le plus moderne, et que Hitler n'avait osé envoyer jusqu'à ce jour, craignant de dévoiler les derniers progrès de son aviation.

Le grand volume de matériel de guerre que l'Italie

et l'Allemagne ont déversé en Espagne pendant les deux derniers mois, est de beaucoup supérieur en qualité et en quantité aux envois précédents ; qui paraît indiquer la résolution de Hitler et de Mussolini d'accomplir un effort maximum pour obtenir rapidement et coûte que coûte, la victoire de Franco, et avec cette victoire la mainmise politique et militaire de ces deux pays sur l'Espagne.

Ce que dit le Gouvernement espagnol m'a été confirmé par d'autres personnalités en mesure d'être informées au sujet des envois de matériel fasciste en Espagne. Quiconque sait que cela répond à une réalité ne peut pas ne pas être préoccupé des conséquences, non seulement au point de vue de l'Espagne, mais encore au point de vue des pays qui, à un moment donné, pourraient être en conflit avec l'Italie et l'Allemagne.

Alors se pose la question suivante. Aux Espagnols qui demandent comme une chose qui leur est indispensable, pour défendre leur liberté et leur existence même, pour résister, qu'on ne les empêche plus d'acquérir des canons de défense anti-aérienne, armes de défense passive qui leur permettent de se défendre contre ces avions de bombardement qui crachent la mort sur des villes ouvertes, qui empêchent le ravitaillement en vivres de l'Espagne républicaine, que répondront ceux qui peuvent quelque chose pour la solution de ce problème crucial ? (*Applaudissements*).

\* \*

Vous n'ignorez pas qu'il y a, de la part de Gouvernements attachés à la démocratie et à la république, une bonne volonté indéniable. Je me suis permis de dire à mes amis espagnols que je comprenais leur amertume, leurs ressentiments, leurs inquiétudes, mais que peut-être ils ne rendaient pas assez justice à certains efforts faits pour leur venir en aide.

Dans tous les cas, deux choses me paraissent impossibles à contester. C'est d'abord qu'en ce qui concerne les privations terribles en vivres et en combustibles que subit le peuple espagnol, il y a des Gouvernements qui ont cependant des sympathies pour l'Espagne et qui, par la politique dite de non intervention, ont assumé une lourde responsabilité.

En ce qui concerne le matériel de guerre, qui est uniquement un matériel de défense contre une agression injustifiable, on ne m'empêchera jamais de dire que si l'on a pu trouver des arguments — que d'ailleurs je ne considère pas comme irréfutables — pour soutenir que les puissances étrangères devraient rester en dehors du conflit et, par conséquent, pratiquer la politique de non intervention, aujourd'hui il n'est pas un homme sincère, de bonne foi, politiquement honnête qui puisse nier qu'alors que le Pacte dit de non intervention est effrontément, ouvertement, cyniquement violé par les parties fascistes à ce Pacte, cela devient une farce sinistre (*Applaudissements*). Est-ce que, chez les Gouvernements amis de l'Espagne, on s'obstinera à maintenir la politique « de non intervention » ?

J'ai dit cela lorsque chez moi il s'est agi de l'Espagne ; je l'ai dit conformément à ma conscience. Je ne regrette rien. Je suis, au contraire, heureux le jour où je suis sorti du Gouvernement belge, d'avoir conquis ma pleine et entière liberté. (*Applaudissements*).

J'ai dit ce que nous avons vu en Espagne : un Gouvernement qui a nos sympathies, une armée dont on parlera dans l'histoire comme on parle aujourd'hui en France des armées révolutionnaires d'il y a cent cinquante ans. Il me reste maintenant à parler d'un peuple et ici je ne saurais trouver les mots adéquats pour dire ma sympathie et mon admiration.

\* \*

Il faut être allé dans ces villes bombardées ; il faut s'être trouvé notamment à Madrid pour connaître les privations que ce peuple subit et les dangers que la barbarie fasciste lui fait courir.

Je n'oublierai jamais l'impression que j'ai eue certain dimanche à Madrid en revenant des tranchées et en traversant ces faubourgs ouvriers qui du côté du Manzanares, du côté du Palais Royal, de l'ancien Palais Royal, sont presque tous les jours bombardés et où les ruines vont sans cesse s'accumulant. Par ce soir de dimanche, dans cette ville qui commençait à être plongée dans l'obscurité, on voyait des ouvriers, des femmes, des enfants, le mari, se promenant comme si de rien n'était, se refusant à admettre que l'ennemi était à moins d'un kilomètre, voulant montrer que ce n'était pas seulement les militaires qui luttaient pour la Liberté, qu'ils voulaient rester un peuple libre. Cela je ne l'oublierai jamais. Si ma sympathie pouvait encore augmenter pour la Liberté espagnole, eh bien, ce jour-là cela se serait produit. Mais cela n'était pas nécessaire.

\* \*

Je ne voudrais pas terminer cette communication par quelque chose qui pourrait sembler du découragement ou un manque de foi dans la victoire. J'y crois au contraire, dans cette victoire, j'y crois de toutes les forces de mon âme et cela parce que ce que nous avons vu, c'est un peuple qui ne veut pas mourir, un peuple qui veut disposer de lui-même, c'est une satisfaction profonde pour nous autres socialistes. (Et quand je dis socialistes je prends le mot au sens large, je n'ai jamais refusé aux communistes par exemple, de les considérer — ils le disent dans le nom même de leur Union Soviétique — comme des socialistes). C'est un grand réconfort, quand on va en Espagne, de voir dans l'armée républicaine, à côté des brigades nationales, des brigades internationales et pour un internationaliste comme moi, qui ai vu des hommes comme Nenni, des hommes comme Deutsch, devenir des généraux de la République Espagnole, c'est une fierté et un réconfort de voir aujourd'hui l'Internationale comme une force armée qui est bien décidée à opposer la force à la force des puissances fascistes. (*Applaudissements*).

C'est, au milieu de toutes ces horreurs de la guerre un spectacle d'une incomparable magnificence, que de voir à côté des combattants d'Espagne portant le même uniforme, des hommes de 35 nations, de voir des amis d'Italie et d'Allemagne qui opposent une Allemagne et une Italie socialistes, communistes, républicaines, à l'Italie du fascisme, à l'Allemagne des dictatures totalitaires; que de voir à côté d'eux des Français, des Anglais, des Américains et, j'ose le dire, aussi des Belges, car les Belges ont pris leur part, lutter ensemble coude à coude, fortement unis pour la même cause, qui est la cause de l'Espagne, mais qui est aussi la cause de la Liberté du monde.

\*\*\*

Le dernier jour que nous avons passé à Madrid, nous avons assisté à un spectacle symbolique. Nous avons poussé jusqu'à l'Escorial. L'Escorial est aux mains de la République. Les fascistes sont à huit kilomètres, et ce jour-là, savez-vous qui défendait le palais monastère de Philippe II ? C'était une des Brigades internationales, la Brigade des Belges et des Français. Le colonel de la brigade franco-belge, c'était un officier français décoré de la Légion d'honneur qui avait été à Salonique. Son adjoint, un receveur des tramways de notre pays, wallon, de La Louvière. Le commissaire civil aux armées portait un nom italien, Vitori, mais c'était un sujet français, un Corse, et à côté d'eux, un homme de langue allemande, le camarade Balk qui en un livre magnifique s'est fait l'historien de la brigade franco-belge.

Que voulez-vous, au milieu de certains spectacles on éprouve un besoin irrésistible de philosopher. Je me disais en voyant l'Internationale monter la garde autour du Palais de Philippe II, que l'histoire a quelquefois d'étranges retours : Ce sont des descendants des Gueux du XVI<sup>e</sup> siècle qui aujourd'hui, au nom de la République et de l'Internationale, défendent les palais des rois d'Espagne. (*Applaudissements*).

A ce moment m'est revenu à la mémoire ce mot de Motley, dans son Histoire de la Révolution des Pays-Bas :

« Trois grandes forces gouvernent l'Europe et le monde : la force du fer, la force de l'or et la force du prêtre ».

Ces trois forces, pendant longtemps, sont restées

plus intactes en Espagne que dans d'autres pays. Mais en Espagne aussi désormais la force du fer n'est plus seulement aux mains des anciens pouvoirs ; pour la force de l'or, le Gouvernement républicain, à la différence de la Commune de Paris, dispose des ressources de l'Etat ; et, quant à la force du prêtre, il apparaît qu'en face du haut clergé, et des moines d'affaires, il y a, comme pendant la Révolution française, dans le bas clergé, toute une démocratie de prêtres qui, au fond d'elles-mêmes sont, de plus en plus, pour la république, pour la démocratie et pour la liberté. (*Applaudissements*).

Quand on songe à ce qu'était l'Espagne d'hier ou d'avant-hier, tout entière aux mains du haut clergé, des militaires professionnels et des propriétaires de latifundia, on se dit, en traversant des villages d'où le curé est parti « finito », où les militaires professionnels sont tenus à l'écart par une armée républicaine et où enfin les propriétaires de latifundia ont rendu à la démocratie le service de s'en aller au delà des Pyrénées chercher le calme et la tranquillité, on se dit que ce doit être, pour les campesinos d'aujourd'hui, un immense, un indicible soulagement, et que les servitudes dont ils souffraient sont à la veille d'être abolies. Tout le Gouvernement républicain y travaille, l'armée républicaine assurera la victoire, et bientôt le peuple républicain espagnol aura achevé sa Révolution. (*Applaudissements vifs et prolongés*).

**M. Victor Basch.** président. — Mesdames, Messieurs, si notre ferveur pour l'Espagne républicaine avait besoin d'être affirmée et intensifiée, elle le serait par le discours d'une si noble inspiration, d'une portée politique si haute, d'une éloquence si somptueuse et, à la foi si déchirante, que vous venez d'entendre. Mais notre ferveur ne peut pas être intensifiée. On nous a reproché d'être obsédés par la question espagnole. Oui, obsédés nous sommes. Nous nous sommes voués à l'Espagne républicaine et nous ne nous croirons pas déliés de ce vœu jusqu'à ce que notre Gouvernement, fidèle à la loi internationale, ait accordé au Gouvernement espagnol, la seule chose qu'il demande, qu'il a le droit de demander, à savoir la liberté commerciale jusqu'à ce que la victoire ait couronné le surhumain effort des héros d'Espagne. (*Vifs applaudissements*).

(*La séance est levée à 16 heures 45.*)

**A paraître incessamment :**

# LE CONGRÈS NATIONAL DE 1937

Compte-rendu sténographique

Adresser les commandes au siège de la Ligue

# SUR LA SITUATION INTERNATIONALE

## *Une résolution de la Ligue des Droits de l'Homme*

En présence d'une situation internationale de plus en plus tendue, dangereusement aggravée, en quelques semaines, par l'ultimatum hitlérien à l'Autriche (12 février), par le discours du Chancelier Hitler au Reichstag (20 février) et, le même jour, par la démission de M. Eden ;

Le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme constate qu'après les atteintes déjà portées à l'indépendance des peuples et à la paix — en Chine, en Ethiopie, en Espagne et en Autriche — la prétention, ouvertement affichée, des gouvernements fasciste et raciste à s'immiscer dans les affaires intérieures d'autres nations, comme la Tchécoslovaquie, menace la paix générale.

Le Comité Central observe que l'audace croissante de ces gouvernements tient à l'impunité d'agressions qui s'engendrent les unes les autres, et que cette impunité elle-même tient à l'indécision des puissances démocratiques, à leur défaut de solidarité effective, à leur résignation finale devant les faits accomplis.

Ainsi s'expliquent, dans l'abandon de la sécurité collective et l'éclipse de la Société des Nations : les craintes des petits Etats, cherchant une protection contre la guerre, soit dans la neutralité, soit dans la soumission aux puissances totalitaires — le changement d'orientation de la politique anglaise, composant avec les ambitions fascistes et racistes — et, dans un monde qui retombe au règne de la force, la concurrence accélérée et désastreuse des armements.

Devant les signes multipliés de glissement vers une guerre générale, catastrophe où sombrerait la civilisation européenne, la Ligue des Droits de l'Homme, inébranlablement attachée à la paix, adresse un avertissement solennel aux gouvernements et aux peuples, et particulièrement au gouvernement et au peuple de France.

\*  
\*  
\*

La Ligue des Droits de l'Homme est profondément convaincue :

Que le déclin de la solidarité collective n'est pas dû à la fausseté du principe, mais à la défaillance des gouvernements qui avaient la charge de l'appliquer ;

Que la paralysie de la Société des Nations ne provient pas de l'inconsistance de son Pacte ou de l'infirmité de sa constitution (bien que l'action de la Société ait été plusieurs fois entravée par l'obligation d'unanimité et par l'inexistence d'une police internationale assurant le respect de ses décisions), mais qu'elle provient du manquement des Etats membres aux engagements par eux souscrits, et de l'appui apporté par les puissances d'argent aux agresseurs ;

Que les systèmes qu'on oppose à la sécurité collective (alliances militaires, pacte à quatre, accords bilatéraux) ne peuvent garantir ni l'indépendance des peuples, comme le démontre l'exemple de l'Autriche, ni la paix générale comme le prouve l'échec de la Conférence de Stresa, précédant immédiatement l'ouverture du cycle des agressions.

La Ligue des Droits de l'Homme ne croit donc pas qu'il soit sage, pour les peuples amis de la paix, de répudier le principe de la sécurité collective et de désertir la Société des Nations.

Mais elle estime que pour rendre aux principes et à l'organisme de Genève l'autorité qu'ils ont perdue il ne suffit pas d'en affirmer la valeur : il faut en démontrer l'efficacité par l'action, et compléter le système de Genève par un effort général de désarmement et de coopération économique, qui fonde la sécurité des nations sur leur solidarité effective.

\* \* \*

En conséquence, le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme demande au gouvernement français, comme l'a demandé le Comité national du Rassemblement populaire :

1° De lancer un appel à tous les gouvernements et à tous les peuples, et de donner à cet appel l'éclat et le retentissement qu'assurent aujourd'hui les moyens puissants de diffusion ;

2° De proclamer, en cet appel, comme le principe fondamental de la politique française, le droit de tous les hommes et de toutes les nations, quelles que soient leurs origines et quel que soit leur régime, à la vie, à la liberté et à la paix ;

3° D'adjurer les gouvernements de consentir, comme la France s'y déclare prête, à un arrêt immédiat des armements, puis à leur réduction, l'un et l'autre internationalement contrôlés ;

4° D'offrir à tous les peuples les moyens de vivre de leur travail par une distribution plus équitable des richesses (matières premières et crédits) entre les nations — sous la seule garantie que ces richesses ne puissent être utilisées contre la paix et la liberté d'aucun peuple.

Le Comité Central veut espérer qu'un tel appel à la raison — inspiré par le sentiment que la paix est, pour tous les hommes, le bien le plus précieux, et que la conservation de ce bien collectif dépend de leur volonté collective — sera entendu et suivi. Au cas contraire, le devoir de la France, loin de se résigner à la guerre, sera de grouper autour d'elle les gouvernements résolus à défendre la paix avec elle, et de rallier les peuples à l'œuvre de salut commun.

La France peut le faire, en resserrant son amitié et en multipliant les contacts avec les Etats-Unis, la Russie, et le peuple anglais qui, lui, n'a pas changé.

La France peut le faire, si elle sait, au delà des gouvernements, parler aux peuples, à tous les peuples, et surtout à ceux qui, subjugués et trompés, et néanmoins frémissants, peuvent être gagnés par des offres fraternelles et généreuses à la cause de l'entente entre les nations.

La France le fera, si elle ose enfin parler net.

Qu'elle dise clairement, aux gouvernements amis et aux autres, jusqu'où elle peut aller et jusqu'où elle n'ira pas.

Qu'elle dise oui à toutes les concessions justes, à tout ce qui peut rendre plus fructueux le travail des hommes et des peuples, et plus facile leur existence.

Qu'elle dise non à toutes les iniquités, à toutes les violences, à toutes les contraintes : non, à la reconnaissance de la domination italienne en Ethiopie ; non, à l'attribution des droits de belligérance à Franco ; non, aux actes de piraterie, aux destructions de villes ouvertes, au massacre de populations sans défense.

Qu'elle réponde à ces attentats en rendant au peuple espagnol, comme le Droit l'exige, la liberté commerciale, c'est-à-dire le moyen de se procurer les armes indispensables pour refouler le flot montant de barbarie qui menace de recouvrir l'Europe.

\* \* \*

La Ligue des Droits de l'Homme compte sur le gouvernement issu du Rassemblement populaire, sur la Chambre du Rassemblement populaire, sur les masses que groupe le Rassemblement populaire, pour tenir le serment du 14 juillet 1935 et tenter enfin de donner au monde, dans la sauvegarde de la Liberté, la Paix humaine.

(3 mars 1938.)

# PROSPÉRITÉ HITLÉRIENNE ?

Par Mme Suzanne COLLETTE-KAHN

« Donnez-moi quatre ans », disait le chancelier Hitler — peu de temps après son avènement au pouvoir en 1933 — « le bonheur et la prospérité régneront alors sur l'Allemagne ».

Le 20 février dernier, dans un discours qui a duré trois heures d'horloge, il a dressé le bilan de ses cinq années de règne. Sur son auditoire proche et lointain il a laissé tomber une pluie de chiffres étourdissants, tendant à démontrer la pleine réussite du régime national-socialiste dans son effort de relèvement économique de l'Allemagne.

A ce tableau idyllique, des spécialistes de l'économie allemande, vivant hors d'Allemagne et par suite échappant à l'obligation de jurer sur la parole du Führer, opposent une démonstration différente, fondée elle aussi sur les statistiques, et qu'il n'est pas inutile de connaître (1).

Et d'abord, les esprits réfléchis écartent certains arguments pittoresques qui flattent l'orgueil plus que la raison.

Le fait que tant de milliers de personnes ont visité depuis cinq ans tant d'expositions, n'atteste-t-il pas la mission civilisatrice de l'Allemagne nazie ? Le fait que, dans le même temps, l'Allemagne a reçu plus de touristes que l'U.R.S.S. ne démontre-t-il pas que tout y est paradisiaque et que la Russie d'aujourd'hui n'est qu'un enfer ?

Qui veut trop prouver ne prouve rien.

Mais voici qui paraît plus sérieux : l'augmentation des naissances. Entre 1932 et 1937, le national-socialisme aurait « fait cadeau » à l'Allemagne de 1.160.000 enfants de plus : n'est-ce pas là le témoignage vivant de l'immense effort de relèvement fourni par le national-socialisme ? N'en faut-il pas « remercier la Providence » et se montrer « fiers des femmes allemandes ? »

Objection : si le chancelier attribue au dynamisme national-socialisme l'accroissement du nombre des naissances pourquoi ne lui attribue-t-il pas également l'augmentation du nombre de décès ?

Car les statistiques officielles du Reich ont enregistré pour :

1934 : 724.000 décès.

1935 : 92.000 —

1936 : 795.200 —

et même de juillet 1936 à juillet 1937 : 820.300.

Et la mortalité qui était de 10,9 pour 1.000 habitants en 1934 s'est élevée à 11,8 en 1935, et à 12,1 en 1937.

(1) Voir notamment *The Economist* du 26 février et la série d'articles de Joachim Haniel dans *Das Neue Tagebuch* (octobre 1937 à mars 1938).

D'autre part, si le nombre des naissances d'un pays est fonction de son régime politique, quel ne devrait pas être le « dynamisme » du prédécesseur « marxiste » d'Hitler, puisque, sous la présidence de M. Ebert, sous les « pires années de honte » de la République allemande comme disent les nazis, c'est-à-dire de 1920 à 1925, le chiffre des naissances a été sensiblement supérieur à celui des « années heureuses » 1934-1937 !

En effet les statistiques du Reich accusaient pour :

1919 : 1.260.000 naissances

1920 : 1.599.000 —

Ce dernier chiffre s'étant maintenu sensiblement pendant les années suivantes, pour redescendre à 970.000 en 1932, date la plus aiguë de la crise.

Par ailleurs on se demande quelle conclusion personnelle tire M. Hitler du fait que le nombre des naissances recommence à diminuer en Allemagne depuis l'année 1937 et, qu'au dire des techniciens de la démographie, il continuera à baisser en 1938 ?

\*\*\*

Le Führer affirme avec force que, dans le domaine économique, le programme national-socialiste a été essentiellement un programme de production. C'est sans doute simple inadverance s'il a oublié de préciser que ce programme de production était entièrement subordonné aux nécessités d'un réarmement intensif.

Les chiffres impressionnants qu'il a cités démontrent-ils effectivement comme il le voudrait la supériorité des méthodes économiques du régime hitlérien ? C'est ce que conteste nettement dans son numéro du 26 février dernier la célèbre revue anglaise *The Economist*.

On ne saurait — dit-elle en substance — comparer que ce qui est comparable. A savoir des années de prospérité avec des années de prospérité, et non des années de prospérité avec des années de crise. Les chiffres cités par Hitler ne prouvent nullement que les conditions économiques de l'Allemagne sont satisfaisantes, mais seulement qu'elles étaient, il y a cinq ans, particulièrement mauvaises.

Si le chancelier entendait rendre la République allemande responsable de la situation économique désastreuse qu'était celle de 1932, il lui fallait aussi, en bonne justice, imputer à la politique du gouvernement démocratique les conjonctures favorables de l'année 1929. Pourquoi n'a-t-il pas cité les chiffres de 1929 ?

Et, dans le but de déterminer si la politique



économique du régime hitlérien est effectivement supérieure à celle du régime démocratique, tant en Allemagne qu'en Angleterre, l'*Economist* dresse lui-même le tableau comparatif.

Partant de l'indice 100 pour l'année 1929, voici comment s'établit, d'après lui, la statistique des branches essentielles de la production en 1932 et en 1937 :

	Angleterre		Allemagne	
	1932	1937	1932	1937
Product. industr. . .	83,4	122,7	53,3	116,9
Product. charbon. . .	81,3	93,9	67,3	109,2
Electricité . . . . .	118,8	222,5	76,7	149
Acier . . . . .	54,7	119,2	35,5	118,3
Automobiles . . . . .	97,4	212,6	27,7	189,9
Importat. (valeur) . .	58,6	85,8	34,7	41,7
Exportat. (valeur) . .	50,1	71,5	42,5	43,8
Emploi . . . . .	91,4	112,4	70	103
Salaires réels . . . . .	109,4	110,9	104,3	97,9

Quelles conclusions se dégagent de ces chiffres ?

Comparé à l'année de crise 1932 le relèvement économique a été plus accentué en Allemagne qu'en Angleterre au cours de la période 1932-1937. Mais si l'on prend pour base l'année 1929, le relèvement apparaît bien plus considérable en Angleterre qu'en Allemagne, sauf en ce qui concerne la production du charbon.

Dans l'ensemble, l'Angleterre produit en marchandises 23 0/0 de plus qu'en 1929 ; l'Allemagne, elle, 17 0/0.

Les statistiques d'Hitler n'ont donc en rien démontré la supériorité du régime nazi sur le régime démocratique en matière de production.

L'une des victoires essentielles dont il se vante, c'est la diminution du chômage. Chacun sait qu'elle est la conséquence du réarmement intensif de l'Allemagne et que ce réarmement, auquel toutes les autres branches de la production sont sacrifiées, entraîne, comme nous le verrons, le déclin plus ou moins catastrophique des industries de consommation, engendrant par là un chômage nouveau dans d'autres secteurs.

Or, l'*Economist* montre que la diminution du chômage est bien plus considérable en Angleterre qu'en Allemagne, et que sur ce point aussi la démonstration de M. Hitler manque son but.

Ce qui, selon la revue anglaise, fait apparaître le mieux la différence fondamentale entre le système économique d'une Angleterre démocratique et celui d'une Allemagne hitlérienne, c'est le fait suivant :

Tandis qu'en Angleterre les salaires réels sont en 1937 de 10 0/0 supérieurs à ceux de 1929, en Allemagne ils n'ont pas encore rattrapé le niveau de 1929.

On sait en effet par les statistiques du « Front du Travail », qu'en 1935, sur les 11 millions d'adhérents que comptait l'organisation, 7 millions seulement touchaient un salaire mensuel égal ou supérieur à 100 marks ; les quatre autres millions ne dépassant guère le salaire de 40 marks. D'autre part, le Docteur Ley a avoué lui-même dans l'un de ses discours que plus de la moitié des travailleurs allemands gagnait à peine 150 marks par mois. Or, de ces sommes, il faut retrancher l'impôt sur les salaires, les cotisations des assurances sociales, celle du Front du Travail, la taxe civique, soit de 15 à 35 % du salaire brut. A quoi s'ajoutent en outre les cotisations plus ou moins obligatoires aux œuvres du Parti national-socialiste.

Encore l'*Economist* montre-t-il que les prix allemands ayant monté plus que ne l'avoue l'index officiel, le salaire réel des travailleurs allemands se trouve en fait inférieur encore au taux officiellement déclaré.

Il en conclut qu'en Angleterre la reprise économique s'est traduite par une augmentation sensible du pouvoir d'achat des masses (25 0/0), alors qu'il n'en est rien en Allemagne, où finalement l'Etat seul en a profité.

Si l'ouvrier allemand n'a rien gagné, quant à la valeur de son salaire, quel bénéfice a-t-il pu tirer par ailleurs de ce régime dit de « progrès social ? »

Nul n'ignore qu'il y a perdu ses puissantes organisations syndicales dissoutes le 2 mai 1933 et que le « Front du Travail » (1) qui prétend les remplacer — et dont le statut a été fixé par les ordonnances des 24 octobre 1934 et du 21 mars 1935 — groupe, dans une « communauté de travail », patrons, ouvriers, artisans, quelle que soit leur condition sociale. Rattaché au Parti national-socialiste, il est administré en général par des fonctionnaires de ce parti.

En compensation du droit de grève qui lui a été retiré, du droit tombé en désuétude de choisir ses délégués, l'ouvrier doit au nouveau régime l'institution dite des « Treuhänder », commissaires du Gouvernement chargés de veiller à la stricte application des tarifs fixés pour chaque catégorie de salaire. Mais il apparaît en fait que des dérogations de 30 0/0 inférieures aux tarifs fixés sont assez fréquemment pratiquées, bien entendu aux dépens de l'ouvrier, en dépit de la « sainteté du travail », des « droits sacrés du travail », si souvent proclamés par le gouvernement.

L'adhésion au « Front du Travail » — théoriquement libre — est pratiquement obligatoire et exige, proportionnellement au taux des salaires une

(1) Voir : Jacques Doublet : *Le Front du Travail allemand* (Centre d'Etudes de politique étrangère, n° 10, Paul Hartmann, éditeur).

cotisation très élevée, devenue aujourd'hui un véritable impôt d'Etat.

D'après les chiffres donnés au Congrès du Parti National-socialiste de Nuremberg les cotisations du Front du Travail représentaient en 1936 la coquette somme de 32 millions de marks par mois.

Cela explique que le « Front du Travail » auquel a été dévolu le patrimoine considérable que représentaient les biens mobiliers et immobiliers des Syndicats, du Parti social-démocrate et de toutes les associations dissoutes, soit actuellement la personne morale la plus riche de toute l'Allemagne.

Or, quel usage fait-il des fonds considérables dont il dispose et qui appartiennent, pour la plus grande part, aux travailleurs ?

Il les utilise avant tout pour la propagande. Propagande qui se fait au moyen de réunions, de tracts, de revues et journaux, de fêtes, d'excursions, de voyages en commun. Propagande qui dépasse singulièrement le cadre des préoccupations d'ordre professionnel et qui, étroitement surveillée et contrôlée, tend à gagner aux idées nationales-socialistes les milieux ouvriers qui s'y montreraient réfractaires.

Propagande qui s'adresse autant à l'étranger qu'aux Allemands eux-mêmes, et qui sous le prétexte de réaliser la « communauté populaire » et de faire — ce qui est en partie exact — l'éducation professionnelle des travailleurs, s'exprime par le journal *l'Angriff*, dont la tendance est connue et 86 bulletins « techniques » distribués gratuitement, tirant à 9 millions d'exemplaires et paraissant une fois par mois.

Ces bulletins ne se contentent pas de publier des articles techniques, des éclaircissements sur les lois sociales, les décisions des juridictions du travail, des articles sur les questions économiques. Ils contiennent aussi une partie de politique générale traitant des questions intérieures et extérieures, et des informations sur les pays étrangers tendant à démontrer que tout n'est que conflits et difficultés dans les pays à tendances libérales et que l'Allemagne hitlérienne représente le meilleur des mondes.

Le Front du Travail subventionne un certain nombre d'organisations annexes. La plus connue est « la Force par la Joie » (organisation des Loisirs) qui, pour un prix modique, publie une revue luxueuse destinée surtout à faire l'apologie du régime. Parfois elle offre des présents au « Führer »... « au nom des travailleurs allemands », par exemple : les « châteaux-forts de l'ordre » (Ordensburgen) : sorte de séminaires du Parti destinés à former les futurs chefs. Le but officiel et essentiel de « la Force par la Joie » est à vrai dire d'organiser pour les travailleurs des vacances à prix réduits. Mais il semble bien jusqu'ici qu'étant donné le budget insuffisant des familles ouvrières, l'institution profite surtout aux éléments petits-bourgeois.

Le « Front du Travail » ne dirige pas seulement

l'éducation et l'orientation professionnelle de ses membres : il veille aussi à leur éducation *politique*. Il la fait au moyen des « rapports d'entreprise », réunions où, au garde-à-vous, le personnel doit écouter, soit le discours du chef d'entreprise, soit celui du commissaire du travail. Ou bien encore au moyen des « Pelotons de travail » (werkscharen) groupes étroitement reliés aux troupes d'assaut du Parti nazi et qui sont chargés, ayant reçu une formation spéciale à cet effet, d'encadrer leurs camarades en toute occasion et de leur inculquer les idées chères au Parti. Leur mission propre est de noyauter les travailleurs plus ou moins hostiles au régime.

Et c'est ainsi que les cotisations ouvrières servent à briser toute velléité de résistance populaire.

Par ailleurs, qu'est-il advenu des assurances sociales allemandes, bien antérieures on le sait, non seulement au régime hitlérien, mais à la République elle-même ?

Le taux de l'assurance-chômage a été porté de 1 à 6,5 0/0. Et comme toutes les assurances d'Etat, elle représente la branche la plus florissante, l'Etat vient de la nationaliser par une ordonnance du 23 décembre 1937, ce qui signifie qu'il s'en approprie les fonds de réserve aussi bien que les recettes. Il s'est toutefois gardé d'étendre cette mesure à *l'assurance-Vieillesse et Invalidité*, dont le déficit est d'environ 500 millions de marks par mois.

Si bien que les assurés se demandent quel sera d'ici peu le sort de leurs prestations.

\* \* \*

Qu'ont apporté aux autres classes sociales ces cinq années de régime hitlérien ?

Qu'ont-elles apporté notamment à cette caste du grand capital qui a porté le régime au pouvoir et qui a inspiré à celui-ci la politique de réarmement et le système d'autarchie dont elle espérait tirer le maximum de profit ?

Le plan des industriels, tel qu'il avait été mis sur pied en 1933, comportait l'abaissement du prix de revient par une forte réduction des salaires, d'importances commandes de l'Etat, sans augmentation de taxes pour l'industrie, puis, par voie de conséquence, une reprise générale des affaires, un réembauchage massif, la restauration du pouvoir d'achat, un meilleur rendement général des impôts, ainsi que des économies substantielles sur les allocations de chômage.

Tout marcha au gré de la grande industrie jusqu'en 1935. Le réarmement prit, après le retrait de l'Allemagne de la S.D.N., des proportions inconnues jusque-là. Et comme, au début, l'Etat acceptait tous les prix sans discussion, les bénéfices furent illimités.

La situation a aujourd'hui totalement changé. C'est ce que démontre la lecture des derniers bilans de l'entreprise électrique la plus considérable

d'Allemagne : de la firme Siemens et de ses nombreuses filiales, ainsi que l'établi M. J. Haniel dans le *Neues Tagebuch* du 12 février dernier.

Le bilan de 1936-1937 montre tout d'abord dans quelles proportions l'industrie allemande a été enrôlée pour le réarmement. La seule entreprise Siemens a reçu en 1936-37 pour 1 milliard de marks de commandes, Chiffre qui bat, non seulement les records d'avant-guerre, mais même ceux du temps de guerre, où il n'était pas une seule machine de chez Siemens qui ne travaillât pour l'armée.

Si le volume des affaires n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années, la marge bénéficiaire, n'a cessé, par contre, de diminuer.

En 1936-37 le chiffre d'affaires de Siemens a été de 20 0/0 plus élevé qu'en 1935-1936, et deux fois et demie plus fort qu'au cours de l'année de crise 1932-1933.

Mais si, pour l'entreprise Siemens-Schuckert le bénéfice brut représentait 65 % du chiffre total d'affaires en 1933-34 et 67,5 0/0 en 1934-35, il ne représente plus que 64 0/0 en 1936-37. Chez Siemens-Halske le bénéfice qui était de 63 0/0 en 1935, est descendu à 56 0/0 en 1936-1937.

D'où vient cette diminution ? Elle ne résulte pas de l'augmentation des salaires ; mais du fait que le régime qui jusqu'en 1935, accordait à la grande industrie toutes sortes d'avantages spéciaux, réduit implacablement ses bénéfices en prélevant sur elle des impôts énormes.

Partant de l'index 100 en 1932-33 pour les bénéfices d'une part et les impôts d'autre part, on constate que les premiers sont passés de 100 à 288 en 1936-37, et les seconds de 100 à 692 !

A tel point, que pour faire face aux exigences de l'Etat, Siemens a dû entamer ses réserves.

L.A.E.G. (l'autre grande entreprise électrique) les Charbonnages, l'industrie de l'acier se trouvent dans la même situation que Siemens.

Il semble donc présentement que la grande industrie allemande ait dépassé le point culminant de sa prospérité, et que le régime hitlérien la gêne et l'irrite aujourd'hui plus qu'il ne la sert. Il absorbe ses bénéfices et même sa propre substance. Aussi la grande industrie a-t-elle refusé d'équiper à ses frais les nouveaux gisements de minerai de Harz et ceux du sud de l'Allemagne. Elle estimait cette opération insensée, tant du point de vue technique que du point de vue commercial. C'est alors que Goering a décidé de faire mettre ces gisements en régie, de les exploiter au nom de l'Etat, d'y adjoindre des aciéries gigantesques, qui sont aujourd'hui en voie de construction et qui, à elles seules, seront pour moitié aussi puissantes que tout le Cartel allemand de l'Acier. Dans la résistance farouche qu'elle opposait à ce projet, par l'intermédiaire de Schacht, la grande industrie a été vaincue.

En Allemagne aussi les « 200 familles » ont voulu dominer le régime. Retour des choses : il n'est pas actuellement une seule d'entre elles qui ne le trouve oppresseur et spoliateur.

A l'origine, la politique autarchique avait été instaurée surtout en faveur de l'agriculture. C'est cette même politique qui pèse aujourd'hui lourdement sur elle.

La récolte de 1934 ayant été franchement mauvaise, les milieux agricoles souhaitaient une augmentation des prix. L'Etat la leur refusa pour ne pas accélérer la hausse générale.

Enfermée depuis lors dans un système rigide de prix fixes et de ventes forcées, l'agriculture se sent frustrée par rapport à l'industrie. D'autre part, l'Etat la contraint à entreprendre des cultures nouvelles qui rentrent dans le plan d'autarchie. Mais ces cultures ne lui laissent, en dépit des subventions gouvernementales, aucun bénéfice. Elles lui valent même parfois des pertes sensibles.

Les statistiques officielles montrent que dès 1936 les dépenses d'exploitation de l'agriculture avaient augmenté de 335 millions de marks et le produit des ventes de 163 millions seulement. Bien entendu, c'est le petit agriculteur qui est le plus touché. D'une manière générale les bénéfices réalisés ne suffisent plus à couvrir les frais d'exploitation. Seuls font des affaires brillantes les hobereaux qui se livrent à l'élevage des chevaux pour les besoins de l'armée.

Quoi d'étonnant que le monde paysan observe aujourd'hui vis-à-vis du régime une attitude de réserve ou d'opposition maussade, qu'il essaie de transgresser les règlements, dépassant les prix fixés, s'abstenant de fournir les quantités réglementaires, laissant quand il le peut, ses champs en friche ? Les tribunaux allemands ont eu à connaître ces derniers temps de ce qu'ils appellent des « actes de sabotage » : refus de faire la récolte, incendie volontaire des granges, etc. Cas épars, mais significatifs.

La situation apparaît-elle plus brillante dans les autres branches de l'activité économique ?

Le réarmement intensif entrepris en 1934 a apporté des perturbations profondes dans l'économie allemande. Il fallait à tout prix trouver des crédits. Ce fut alors, conformément au Plan de Schacht, la grande offensive d'exportation sur marché mondial, afin de faire entrer le plus possible de devises. L'offensive ayant échoué, il restait à choisir entre l'industrie civile et l'industrie militaire.

En optant pour cette dernière, et dans les proportions où il l'a fait, le gouvernement national-socialiste condamnait toutes les industries de consommation.

Dès le milieu de 1935, il fallut abrégier la journée de travail dans l'industrie textile, puis dans celle des cuirs. Aujourd'hui, ce sont à peu près

toutes les industries de consommation qui ont fortement réduit leur production. En 1936 et en 1937, les plus grosses maisons ont été contraintes de diminuer leurs dividendes ; des entreprises occupant jadis de 10 à 20.000 ouvriers sont aujourd'hui en pleine décadence.

Depuis 1936, Goering a fixé pour toutes les catégories d'industrie des prix-limites. Dans toute la mesure où elle le peut, l'industrie s'y soustrait en modifiant la qualité de sa production. C'est ainsi qu'on attribue à l'insuffisance du matériel le nombre croissant d'accidents de chemins de fer. Le contingentement sévère des matières premières — dont la plupart sont réservées aux besoins de l'armée — oblige à une fabrication intensive de ces produits artificiels de remplacement, dont la mauvaise qualité provoque le mécontentement des consommateurs. Notamment en ce qui concerne les produits pharmaceutiques : témoin cette vaseline artificielle qui provoque de graves éruptions. Il en va de même pour les tissus, dont certains se dissolvent au lavage, et surtout pour les produits alimentaires.

Au reste, c'est à son corps défendant que l'industrie investit, sur les injonctions de l'Etat, des sommes considérables dans ces entreprises de produits de remplacement. Car elle y travaille souvent en pure perte, et elle n'ignore pas que toutes ces entreprises tomberaient d'elles-mêmes le jour où l'Etat devrait renoncer à sa politique d'isolement économique.

\* \* \*

L'autarchie, le contingentement, les conditions déplorables où se trouvent les industries de consommation, la fixation officielle des prix, ne sont pas, on le devine, sans répercussion sur le commerce.

Lorsque, dès l'été de 1933, les prix commencèrent à monter en flèche, que tout l'équilibre économique et monétaire sembla menacé, il apparut qu'on ne pouvait laisser supporter à la classe ouvrière seule, à laquelle étaient imposées de fortes réductions de salaires, les frais du relèvement de l'industrie et ceux du réarmement.

Le commerce dut servir de tampon. C'est lui qui fut d'abord touché par la limitation des prix et des bénéfices, sans qu'il pût profiter des commandes de l'Etat passées en dehors de lui. Les textiles, les chaussures, les denrées alimentaires furent particulièrement frappées. Depuis 1935, tout le commerce de détail se trouve dans une situation précaire. Des mesures de contrôle tatillonnes et rigoureuses, l'augmentation sévère des impôts, et surtout, depuis 1936, la pénurie grandissante de marchandises le paralysent de plus en plus. Du point de vue des stocks, il n'est plus un commerce de détail qui soit encore au niveau de 1934-1935. Beaucoup sont descendus au-dessous de leur niveau de 1932. A Berlin, en décembre, les magasins manquaient de lainages, de cotonnades, de toiles, d'objets de cuir ; on n'y trouvait plus ni draps de lit, ni serviettes, ni torchons, tout étant réquisi-

tionné pour les besoins de l'armée. Dans l'ensemble, le commerce allemand n'a vécu ces derniers temps qu'en réduisant ses stocks et en mangeant son capital.

Enfin il n'est pas jusqu'aux grandes banques elles-mêmes qui n'accusent dans leur bilan une diminution de leurs bénéfices. Pour elles comme pour l'industrie, cette diminution résulte de l'augmentation considérable des impôts. Elles aussi se plaignent aujourd'hui de la pression qu'exerce sur elles, moins en considération de l'intérêt général, qu'en vertu de ses besoins propres, un régime dont elles avaient protégé l'avènement.

Au chant de triomphe du Führer-Chancelier, telles sont en substance les informations qu'opposent les spécialistes qui se sont penchés sur la situation réelle de l'Allemagne.

Nous n'y ajouterons que pour mémoire cette diminution générale du standard de vie de la population allemande, qui est de notoriété publique, officiellement avouée, et qui se résume par la proclamation fameuse de Goering : « Plutôt des canons que du beurre ! »

Nul ne peut plus nier aujourd'hui les restrictions de plus en plus sévères auxquelles est soumise la population civile, l'insuffisance qualitative et quantitative des rations de pain, la parcimonie avec laquelle le beurre est distribué aux ménagères (200 ou 250 grammes par semaine), la rareté des œufs, l'absence de viande de porc, l'invitation comminatoire faite au public allemand de consommer moins de saucisses et de transformer ses habitudes séculaires d'alimentation.

\* \* \*

Si même on admettait, en dépit de ces faits notoires, qu'Hitler ait raison et que cinq ans d'hitlérisme ont donné à l'Allemagne la prospérité promise, de quel prix le peuple allemand a-t-il payé son « bonheur ? »

L'individu jouit-il de ce qui, en fin de compte, est aussi nécessaire à l'homme que l'air et la lumière, que le manger et le boire : à savoir la liberté de ses mouvements, de ses pensées, de ses paroles, de ses sentiments ? Ses droits sont-ils mieux respectés qu'il y a cinq ans ? Trouve-t-il dans l'Allemagne hitlérienne ces garanties de justice qui constituent l'essence même de la civilisation ? La loi s'y applique-t-elle également à tous ? Les magistrats y sont-ils libres de juger selon leur conscience ? Et, s'ils montrent quelque indépendance, leurs sentences sont-elles respectées ?

Hitler a beau passer sous silence toutes ces questions que se posent, que lui posent tous ceux qui attachent encore quelque prix à la dignité humaine : trop de faits criants sont là, qui répondent d'eux-mêmes par la négative. Le régime des camps de concentration, qui n'est point aboli, la terreur policière qui s'exerce de plus en plus sur tous les actes de la vie publique et privée ; un droit pénal qui punit de mort « l'intention coupable » qui impute à crime (loi du 28 juin 1935) tout acte

contraire « au bon sens populaire » et prévoit la peine capitale pour onze cas de trahison, de définition aussi élastique que celui dit de « trahison envers le peuple » (1), montrent assez que dans le système nazi l'individu compte exactement pour rien.

Ou du moins qu'il compte dans la mesure où il sert la collectivité : étant entendu que cette collectivité, ses principes et ses intérêts s'incarnent dans les chefs qui règnent sur elle.

Cet anéantissement total de l'individu, cet appel constant à ses instincts les plus grégaires, les plus primitifs, les plus éloignés de sa raison consciente, ont-ils au moins profité à la collectivité allemande ? Le patrimoine « culturel » de l'Allemagne s'en est-il enrichi ?

C'est un fait que tout ce que l'Allemagne comptait de grands écrivains de talent, de savants, d'artistes originiaux, de compositeurs ont été mis

(1) Voir *Le développement du Droit en Allemagne* (Brochure de l'Association Juridique Internationale, Paris).

hors du régime ou réduits au silence. C'est un fait que les Universités allemandes se dépeuplent, que les professions intellectuelles sont délaissées. C'est un fait qu'au pays de Beethoven et de Goethe la foule est surtout bercée de rengaines militaires et de discours tonitruants. C'est un fait que ceux qui ont grandi et vécu dans l'admiration de ce que ses grands hommes ont apporté au monde ne mesurent pas sans douleur l'abîme d'inculture où ce grand peuple est entraîné...

\* \* \*

Reste qu'au bout de ces cinq années de régime, Hitler se vante de deux succès essentiels que nul ne songe plus aujourd'hui à lui contester.

Il a refait de l'Allemagne une grande puissance militaire. Il a remporté, et continue de remporter en politique extérieure des succès foudroyants.

Succès de prestige qui ne vont pas d'ailleurs sans profit matériel : le canon, qui remplace le beurre, procure le butin.

Suzanne COLLETTE-KAHN.

# DES FILMS POUR LA PROPAGANDE

## I

### LA CATALOGNE, ASILE DES RÉFUGIÉS

(environ 600 mètres en 2 rouleaux)

## II

### LES ÉCOLES NOUVELLES

### ŒUVRE DE LA RÉVOLUTION CATALANE

(environ 300 mètres en 1 rouleau)

## III

### AU FRONT : LA TRANSFUSION DU SANG

(environ 300 mètres en 1 rouleau)

FILMS MUETS DE 35 mm.

Le Secrétariat général met à son tour ces films à la disposition des Sections et Fédérations aux conditions suivantes :

Pour 1 rouleau : 50 francs.

Pour 2 rouleaux : 75 francs.

Au-dessus de 2 rouleaux : 100 francs.

# Le Statut moderne du Travail

Par Paul AUGIER

Après un débat laborieux et des navettes multiples, le Parlement a enfin voté la première des lois dont l'ensemble constituera le Statut moderne du Travail. Mais l'on ne peut se défendre d'une réflexion préliminaire : si l'annonce du projet du Code de Paix Sociale avait pu remplir la presse et alerter l'opinion publique, il faut constater que la réalité a été une fois de plus bien au-dessous des espérances et que sous un beau titre se dissimulent des textes assez timides.

Ce n'est point le lieu d'entreprendre ici une étude minutieuse de la nouvelle procédure d'arbitrage et de conciliation ; il est plus intéressant, nous semble-t-il, d'essayer de dégager très rapidement les idées essentielles contenues dans la loi et de montrer quel est le nouveau régime social et économique qui doit logiquement en découler.

Les arbitres et surarbitres appelés à rendre une sentence en matière de conflits collectifs du travail étaient tantôt amenés à la motiver en droit, lorsqu'il s'agissait par exemple de l'interprétation d'une loi ou d'un décret, tantôt en équité, lorsque le différend portait sur la mise en vigueur d'une nouvelle clause dans une convention collective. Mais le législateur n'avait pas en 1937 différencié ces deux espèces de conflits ; il vient actuellement de combler cette lacune en distinguant dans l'article 9 les conflits d'ordre juridique des conflits d'ordre économique. En cela, d'ailleurs, il a imité la pratique législative constante des pays dotés déjà d'institutions de conciliation et l'arbitrage, tels que la Suède et la Norvège.

Dans certains cas, en effet, le différend entre les patrons et les ouvriers peut porter seulement sur l'interprétation des conventions collectives, des décrets ou des lois, sur la validité ou l'existence de certaines clauses contractuelles : le conflit peut être donc qualifié de juridique et doit être résolu en droit strict.

D'autres fois, le différend porte sur l'introduction de nouvelles conditions de travail (durée du travail, salaires, hygiène). Ces conflits sont alors véritablement des conflits de force ou d'intérêt, car le surarbitre ne peut plus les résoudre par des méthodes purement juridiques : il doit s'inspirer des circonstances du moment et statuer en équité.

L'article 9 de la loi actuelle différencie donc les pouvoirs des arbitres : dans les conflits juridiques, ils tranchent en droit, dans les conflits économiques, ils s'inspirent de l'équité. Il est d'ailleurs intéressant de rapprocher sur ce point le droit du travail du droit international : c'est ainsi qu'en 1907, deux procédures différentes avaient été instituées devant la Cour permanente de La Haye,

selon que les conflits séparant les nations présentaient un aspect juridique ou politique : dans la première hypothèse, les différends devaient être soumis à la Cour ; dans le second cas, ils seraient tranchés par des arbitres. Cette même distinction se retrouve dans le Pacte de Locarno et l'article 36 de la Cour permanente de justice internationale stipulant que la compétence de la Cour est obligatoire, lorsque les conflits internationaux sont d'ordre juridique, c'est-à-dire portent sur « l'interprétation d'un traité, tout point de droit international, la réalité de tout fait que s'il était établi constituerait une violation d'un engagement international, la nature ou l'étendue de la réparation due pour la rupture d'un engagement international ».

Dans les deux branches du droit, on distingue donc les conflits de force (conflits économiques ou politiques) des conflits de droit ou juridiques et cette dualité dans la nature des différends implique naturellement une dualité de procédure et de méthode.

Une autre précision particulièrement importante a été donnée par la nouvelle loi. Jusque là, si le principe d'une révision des contrats en cours était admis en cas de survenance d'un « fait nouveau », aucune règle ne déterminait à partir de quel moment la hausse du coût de la vie constituait ce « fait nouveau » ouvrant un droit à révision. Cette lacune a été comblée par le nouvel article 10. « La demande en révision est recevable si la variation accusée par l'indice officiel est d'au moins 5 0/0... La révision ne pourra être effectuée que tous les six mois, à moins que la hausse de l'indice n'atteigne 10 0/0 ».

Cette possibilité de modifier d'autorité les clauses d'une convention à durée déterminée peut évidemment étonner de prime abord. En droit international, il existe sans doute une faculté de révision des traités (art. 19 du Pacte de la S.D.N.) en vertu de la vieille formule « *omnis conventio interpretatur rebus sic stantibus* » une convention ne vaut qu'autant que les choses restent en l'état. Mais dans cette discipline, cette règle se comprend aisément puisque les traités sont en principe à durée illimitée. Actuellement, en droit administratif, on tend aussi à reconnaître son plein effet à la théorie de l'imprévision. N'est-il pas normal de l'entériner et de l'appliquer en matière de conventions collectives du travail ? On a, en effet, et c'est ici un des points sur lesquels il est nécessaire d'insister, cessé de considérer le travail, comme une marchandise ordinaire dont le prix (salaire) est uniquement fonction de la loi de l'offre et de la de-

mande. On tient maintenant compte du pouvoir d'achat du travailleur : on s'attache moins à rémunérer sa capacité de travail qu'à satisfaire ses besoins et cette remarque prend toute sa valeur lorsqu'on songe à la législation sur les allocations familiales, où pour la première fois dans un régime libéral et capitaliste, on a oublié la force des bras pour penser au nombre de bouches. On est ainsi entré insensiblement dans un nouveau régime de répartition des richesses comme, suivant la belle image de Jean Jaurès « les navigateurs s'aperçoivent qu'ils ont franchi la ligne de l'Hémisphère, non pas qu'ils aient pu voir en la traversant une corde tendue sur l'Océan, et les avertissant du passage, mais peu à peu, la marche du navire les a conduit dans un hémisphère nouveau. »

Mais il eut été trop absolu de toujours autoriser des augmentations de salaires sans tenir compte des possibilités des entreprises. C'eut été courir le risque de faire disparaître tout espoir de profit dans les industries, et de les amener ainsi à des fermetures, accroissant le chômage. Aussi le législateur a-t-il prévu que les arbitres devraient tenir compte de la marge bénéficiaire des exploitations et n'accorder un rajustement que s'il est « compatible » avec les conditions économiques de la branche locale, régionale ou nationale d'activité économique ». Si, théoriquement, cette disposition satisfait l'esprit dans sa logique, le cœur dans ses aspirations en associant l'ouvrier à la bonne fortune du patron, elle est incontestablement dangereuse. Les ouvriers seront plus ou moins heureux, plus ou moins nourris selon qu'ils appartiendront à telle ou telle industrie. L'inégalité de la rémunération dépendra donc non plus de la différence de capacité, mais du hasard et les ouvriers désertant ces exploitations à faible salaire provoqueront par leur départ la fermeture que l'on aurait voulu éviter.

D'ailleurs, il est extrêmement difficile d'apprécier les possibilités d'une entreprise. Dans certains cas, une réserve abondante sera nécessaire, dans d'autres, de vastes projets d'agrandissements pousseront le chef d'entreprise à l'épargne ; c'est essentiellement à des appréciations subjectives que l'on se heurtera, et il n'existe aucun critérium permettant de juger. Tant que la responsabilité patrimoniale ne sera pas couverte par la socialisation des risques, il sera assez difficile de concevoir un système leur enlevant toute initiative.

L'article 11 de la loi, précisant que les parties devraient verser des documents aux arbitres, a été l'objet au Parlement de discussions passionnées. Les patrons craignaient, en effet, d'y voir l'instauration d'un régime de contrôle ouvrier et redoutaient de voir divulguer leurs comptabilités, en dépit du secret professionnel imposé aux arbitres, surarbitres et experts.

Or, dans tous les pays où fonctionne une loi d'arbitrage les parties sont tenues comme devant un tribunal ordinaire de communiquer leurs documents, de faire entendre leurs conclusions. C'était justement une lacune grave que de n'avoir pas

prévu minutieusement une procédure d'enquête. Les lois canadiennes laissent aux commissions arbitrales tous les pouvoirs d'un tribunal ordinaire dans un procès civil : citation de témoins, prestation de serments, production de livres, papiers et documents, descentes sur les lieux. En Italie, l'article 83 du décret du 1<sup>er</sup> juillet 1926 stipule que « devant la magistrature du Travail, la preuve de la capacité de production d'une entreprise ou du taux exact du coût de revient, ne peut être faite, sauf avec l'assentiment des parties, que par des actes et documents qui ont été publiés ou ont été communiqués au tribunal par les parties ou par l'interrogatoire des parties, par des descentes sur les lieux, et par le témoignage de citoyens compétents, étrangers à l'entreprise ».

C'est pourquoi il nous semble que si compréhensibles que soient les hésitations patronales à dévoiler leurs comptabilités, cet article 11 est venu, mais d'une manière encore trop insuffisante, compléter l'organisation de l'arbitrage.

De même faut-il louer sans réserve la création d'une cour suprême d'arbitrage, habilitée à connaître des recours pour incompétence, excès de pouvoir ou violation de la loi. Ainsi sera réalisée enfin, en matière de sentences arbitrales, une unité de jurisprudence essentiellement souhaitable. Quand des hommes sont dotés par la loi de pouvoirs exorbitants du droit commun, quand ils ont sur les entreprises, comme les magistrats de l'ordre judiciaire sur les hommes, le droit de vie et de mort, il est bon qu'ils soient soumis au contrôle d'une magistrature suprême, analogue à la Cour de Cassation.

L'article 18 enfin précise utilement la nature de la sentence arbitrale. On discutait sur le point de savoir si elle portait ou non effet de convention collective : était-elle obligatoire et susceptible de faire l'objet d'un arrêté d'extension. Nous avons toujours pour notre part soutenu cette analogie et la loi actuellement confirme ce point de vue : la sentence arbitrale est intégrée à la convention collective qu'elle crée ou qu'elle modifie ; comme elle, elle est obligatoire et exécutoire.

On connaît la répugnance du législateur à l'assortir de sanctions pénales ; les exemples de l'étranger paraissent peu encourager l'application de modes d'exécution :

En Australie, pour garantir le respect de la décision arbitrale, il est prévu des amendes très onéreuses et si les parties ne déferrent pas aux injonctions d'exécuter qui leur sont adressées, elles peuvent être frappées de peines allant de l'emprisonnement aux travaux forcés à perpétuité.

Il existe donc dans ce pays, en cas d'infraction aux lois sur la conciliation et l'arbitrage, des sanctions nettes, formelles et lourdes. Sont-elles appliquées et atteignent-elles leur but ?

Dans la *Revue Internationale du Travail*, en 1921, Sir John Findlay, ancien attorney général, écrivait : « Le fonctionnement de la loi a eu un autre résultat important : celui de démontrer que

les pénalités imposées par le Tribunal aux travailleurs recourant à la grève constituent des moyens de coercition assez faibles, sinon tout à fait inefficaces. J'estime que, sous ce rapport, l'expérience de la Nouvelle-Zélande qui porte sur un nombre considérable d'ouvriers, prouve d'une manière indiscutable que la paix industrielle ne peut être établie par la force ».

Quelques années plus tard, c'est en des termes presque analogues que, lors des débats parlementaires de 1930, l'attorney général australien s'exprimait : « C'est une erreur capitale de vouloir attacher à une mesure de conciliation et d'arbitrage les sanctions du Code Pénal ».

Privative de liberté, la sanction n'est guère applicable qu'à l'employeur, à cause du nombre trop élevé d'individus qu'il faudrait emprisonner si les ouvriers d'une grande usine se mettaient en grève à tort. D'autre part, limiter l'application de ces mesures coercitives aux seuls meneurs ou dirigeants de Syndicats risquerait de provoquer des troubles, ce qui irait juste à l'encontre du but de conciliation visé par la loi.

Pécuniaire, la pénalité ne peut que frapper le patron, car il importe de protéger, ainsi que l'écrivait le président Chautemps, la « partie alimentaire du salaire », ce qui réduit à rien le montant de l'amende. Quant à n'imposer que les Syndicats, il ne semble pas qu'une pareille mesure puisse revêtir un caractère suffisamment punitif pour les ouvriers, qui ne se sentiront pas directement atteints dans leurs intérêts personnels.

On est donc pris dans un dilemme : édicter des sanctions rigoureuses, c'est se condamner par avance à ne jamais les appliquer ; les choisir bénignes, c'est se résigner à ne pas atteindre l'objectif visé.

Au terme de cette étude très rapide, il nous paraît cependant intéressant de formuler quelques observations. L'arbitrage par son institution, ses moralités, ses conséquences, est en opposition totale avec le régime économique et politique actuel ; il apparaît comme une dissonance de contrainte dans une harmonie libérale. Réglementant les libres rapports entre ouvriers et patrons, fixant les salaires non plus d'après la demande mais d'après les besoins, restreignant la liberté patronale en matière de renvoi, le surarbitre apparaît comme le prophète et le grand-prêtre d'un nouveau stade d'organisation sociale et de répartition économique.

Cette remarque a d'autant plus de valeur que l'expérience montre qu'un système d'arbitrage a d'autant plus d'efficacité qu'il se place dans le cadre d'une organisation générale du travail, réduisant les causes de conflit. C'est d'ailleurs de plus en plus dans le sens d'une réglementation stricte de la vie sociale et économique que l'on s'oriente. On peut s'en inquiéter, redoutant de voir sacrifier à l'Etat et à la collectivité les droits les plus sacrés de l'homme et de l'individu. Mais il ne faut pas oublier qu'« entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit. »

Paul AUGIER,

## LE NOUVEAU PROCÈS DE MOSCOU

*A Monsieur l'Ambassadeur de l'U.R.S.S., à Paris*

« A la veille du jour où va s'ouvrir, comme la presse l'annonce, le procès contre Boukharine et consorts, la Ligue des Droits de l'Homme, interprète de la démocratie française, vous prie de saisir de sa requête le tribunal militaire et le gouvernement de l'U.R.S.S.

« Au tribunal militaire la Ligue des Droits de l'Homme, traditionnellement attachée aux garanties qui sont dues à tout accusé, demande d'autoriser la libre défense de ceux qui vont comparaître devant lui. Elle lui demande, en outre, de permettre aux représentants qualifiés de l'opinion démocratique universelle d'assister aux débats judiciaires.

« Au gouvernement russe, et plus particulièrement au citoyen Staline, la Ligue des Droits de l'Homme demande d'empêcher la condamnation à mort d'accusés politiques. Quelle que soit la gravité des crimes imputés aux inculpés, quel que puisse être le jugement du tribunal sur leur culpabilité, la Ligue des Droits de l'Homme insiste pour que leur vie reste sauve.

« Notre double requête s'inspire de deux considérations, qui ne peuvent manquer de toucher le gouvernement russe.

« La première, c'est la tradition établie par la Révolution française de 1848, abolissant la peine de mort en matière politique : à la différence des régimes fascistes, le Droit républicain n'admet pas les représailles.

« Or, et c'est notre seconde raison, la Ligue des Droits de l'Homme se refuse à penser que l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, fondée pour l'émancipation humaine, puisse, en quoi que ce soit, imiter les régimes de réaction terroriste, contre lesquels, en plein accord avec la démocratie française, elle proteste et combat.

« C'est dans cette pensée que nous vous prions, Monsieur l'ambassadeur, de vouloir bien transmettre par les voies les plus rapides le double message de la Ligue...

(2 mars 1938.)

« Victor BASCH. »



# L'AIDE AU PEUPLE ESPAGNOL

## Souscriptions adressées à la Ligue

### 29<sup>e</sup> liste

COMITÉ MONDIAL DES FEMMES de CœUILLY (Seine) .....	305 »
COMITÉ FRONT POPULAIRE de FOURQUES (Gard) .....	390 90
SECOURS POPULAIRE de Blainville .....	341 65
SECTION L.D.H. de Roge (Somme) .....	413 40
SECOURS POPULAIRE d'ORMESSON .....	690 »
MUNICIPALITÉ d'Ornans (Doubs) .....	140 »
SECTION L.D.H. d'Aiglemont (Ardennes) .....	60 50
SECTION L.D.H. de Monsigné (Sarthe) .....	220 »
M. LALOUK, 78, rue du Temple, Paris (3 <sup>e</sup> ) .....	20 »
SYNDICAT TEXTILE de Moislains .....	50 »
SECTION L.D.H. de Brossac (Charente) .....	30 »
SYNDICAT PAPIETIERS à Malancène .....	160 »
COLLECTE à Tarascon (Ariège) .....	843 15
COLLECTE Commune de Gigondas (Vaucluse) .....	551 25
COLLECTE HERVAT à La Roche-sur-Yon .....	525 90
JOURNÉE DU 20 FÉVRIER à Nancy .....	1.050 »
JOURNÉE DU 20 FÉVRIER à Gardanne .....	356 »
JOURNÉE DU 20 FÉVRIER à Marquise .....	1.020 »
SECTION L.D.H. d'Envelz (Pyr.-Orient.) .....	115 »
COLLECTE 20 FÉVRIER Vieux Reng. (Nord) .....	521 05
COLLECTE 20 FÉVRIER, Trevillers (Doubs) .....	112 »
COLLECTE 20 FÉVRIER, Vigne-aux-Bois (Ardennes) .....	706 »
COLLECTE 20 FÉVRIER, Béthune (P.-de-C.) .....	598 60
COMITÉ FRONT POPULAIRE de Clairac (Lot-et-Garonne) .....	158 »
COMITÉ RASSEMBLEMENT POPULAIRE, Sens (Yonne) .....	553 75
UNION LOCALE DES SYNDICATS, Argentan .....	210 50
COMITÉ D'ENTRAIDE de Neffies (Hérault) .....	1.442 15
COMITÉ FRONT POPULAIRE de Braux (Ardennes) .....	341 20
COLLECTE à Foix (Ariège) .....	650 »
SYNDICAT DES VERRIERS, Vieux-Rouen .....	200 »
FRONT POPULAIRE de Trappes (S.-et-O.) .....	591 25
SECTION L.D.H. de St-Séverin (Charente) .....	81 »
SECOURS POPULAIRE, Le Teil (Ardèche) .....	1.372 60
SECTION L.D.H. de Soissons (Aisne) .....	36 »
SECTION L.D.H. de Remalard (Orne) .....	100 »
SECTION L.D.H. de Fontainebleau .....	234 65
SECTION L.D.H. de Plermel (Morbihan) .....	190 »
SECTION L.D.H., Chef-Boutonne .....	49 70
COMITÉ RASSEMBLEMENT POPULAIRE de THOUARS (Deux-Sèvres) .....	1.045 »
SECTION L.D.H. de Faizence .....	324 75
M. Marcel CAUQUIL, à Marseille .....	10 »
FRONT POPULAIRE de Pontivy .....	237 »
COLLECTE GUYO, à Trignac .....	1.850 »
M. CANAL, à Serbonnes .....	50 »
M. CIVET, à Dion .....	35 »
M. Paul REULAND, Paris (13 <sup>e</sup> ) .....	20 »
RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Cosne .....	200 »
M. GUILHEM, à Laval-sur-Cère .....	51 »
COMITÉ DU 20 FÉVRIER de Carcassonne .....	3.446 80
RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Vibraye .....	40 »
COLLECTE BRUNEL, à Romans .....	713 60
COLLECTE BORDAGE, à Hargicourt .....	370 »
SYNDICAT DU PERSONNEL DU COLLÈGE de Clermont .....	120 »
SECTION L.D.H. de Nanterre .....	20 »
SECOURS POPULAIRE de Ouveillan .....	524 15
UNION LOCALE DES SYNDICATS CONFÉDÉRÉS de Pontarlier .....	220 »
CELLULE LOCALE d'ARTAS .....	225 »
M. CABANAS, à Bordeaux .....	8 »
RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Mâcon .....	705 05

SECTION L.D.H. de Guéméné-sur-Scorff .....	909 »
COLLECTE FRANCIS GOMEZ, à Paray-le-Monial .....	1.000 »
SYNDICAT PRODUITS CHIMIQUES de Wingle .....	50 »
SECTION L.D.H. de Sousse .....	337 »
SECTION L.D.H. de Lit et Mixe .....	50 »
SECTION L.D.H. de Montmirail .....	25 »
FÉDÉRATION DES MÉTAUX de Vinçey .....	222 50
SYNDICAT CONFÉDÉRÉ DES OUVRIERS EN CONSTRUCTION MÉTALLIQUE de Pannbeuf .....	266 »
M. LALLEMENT, à Reims .....	25 »
SECTION L.D.H. de Parthenay .....	140 30
SECTION L.D.H., Les Cabannes .....	226 25
SECTION L.D.H., Le Buisson (Dordogne) .....	25 »
COMITÉ LOCAL de Saverdun .....	300 »
SECTION L.D.H., Ascalin (Basses-Pyr.) .....	50 »
SECTION L.D.H. de Mérignac (Charente) .....	200 »
SECTION L.D.H. de Monnetier-Mornex .....	90 »
UN ANONYME, à Groslay .....	25 »
M. GRONCHY de Vorney, Paris .....	5 »
SECTION L.D.H. de Benet (Vendée) .....	143 45
	<hr/>
	29.741 05

### Pour le Comité d'accueil aux enfants espagnols

SECTION L.D.H. de Rougemont-le-Château (Belfort) .....	40 »
JEUNESSE COMMUNISTE de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) .....	162 50
M. PRUNIER, à Tulle .....	20 »
FRONT POPULAIRE de Cherbourg .....	150 »
M. DELAURAT, L.D.H. (Fédération de l'Allier) .....	20 »
SYNDICAT de LA MANUFACTURE de Tulle .....	276 35
SYNDICATS CONFÉDÉRÉS de Rochefort-sur-Mer .....	50 »
LA FAMILLE NOUVELLE, Paris .....	2.850 »
COMMISSION DE SOLIDARITÉ du Lot-et-Garonne .....	2.000 »
CELLULE COMMUNISTE de Mansigné .....	100 »
LA LOGE, Sincérité et Tolérance de Taza .....	150 »
SECOURS POPULAIRE de FRANCE d'Albi .....	252 »
SECTION L.D.H., Le Raincy-Villemomble .....	33 25
M. MARTEAU, à Maisons-Alfort .....	800 »
M. LEFEBVRE, à Fumay (Ardennes) .....	50 »
SECTION SOCIALISTE et SECOURS POPULAIRE de Lorient .....	1.558 50
FRONT POPULAIRE de Bar-le-Duc (Meuse) .....	428 50
SECTION L.D.H. de Lalinde .....	25 »
SECTION SOCIALISTE de Lorient .....	65 25
SYNDICAT DES MÉTAUX de Sedan et Région .....	150 »
SECTION L.D.H. de St-Rambert (Ain) .....	70 »
SECTION L.D.H., Balbigny .....	20 »
M. Albert PICHERY, Sècy-sur-Saône .....	100 »
COMITÉ RASSEMBLEMENT POPULAIRE de Lillebonne (S.-Inf.) .....	1.400 »
COMMUNE de MOLLÈRES (Tarn-et-Gar.) .....	100 »
	<hr/>
	40.871 35
<b>Pour le Peuple</b> .....	<b>29.741 05</b>
<b>Pour les Enfants</b> .....	<b>40.871 35</b>
	<hr/>
<b>Total de la 29<sup>e</sup> liste</b> .....	<b>40.642 40</b>
<b>Total des listes précédentes</b> .....	<b>1.048.439 45</b>
	<hr/>
<b>TOTAL GENERAL</b> .....	<b>1.089.051 85</b>

# BULLETIN

## DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

### NOS INTERVENTIONS

#### AFFAIRES ETRANGERES

##### Porteurs français de valeurs mobilières allemandes.

Nous avons appelé l'attention du ministre des Affaires étrangères sur la situation des Français porteurs de valeurs mobilières allemandes, qui se trouvent dans la situation suivante :

Les lois fiscales françaises font à nos contribuables l'obligation de déclarer le montant des coupons échus. Or, la législation allemande sur l'exportation des capitaux leur interdit de les toucher. Ils doivent donc payer l'impôt français sur des sommes dont ils n'ont pas la disposition.

Si quelques-uns d'entre eux ont librement exporté leurs capitaux et se sont exposés de leur plein gré à ces inconvénients, il n'en est pas de même des Alsaciens qui possédaient ces valeurs avant 1918 ou les ont héritées de parents demeurés en Allemagne.

Nous avons demandé au ministre de vouloir bien mettre cette question à l'étude et envisager la négociation d'un accord avec l'Allemagne, afin que ces Français soient autorisés à rapatrier leurs capitaux

#### COLONIES

##### Application des lois sociales en Indochine.

Au mois d'octobre dernier, nous avons transmis au ministre des Colonies la motion suivante, qui nous avait été envoyée par nos collègues de Saïgon :

« La Section cochinchinoise de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen,

« Considérant que les grèves qui se sont produites en Indochine depuis un an démontrent la nécessité de créer des organismes qualifiés pour représenter les travailleurs auprès des pouvoirs publics et du patronat ;

« Demande que soit promulguée sans délai, en Cochinchine, colonie française, et dans les autres parties de l'Union, la loi du 21 mars 1884, réglant la formation des syndicats professionnels, loi rendue applicable aux colonies par l'article 10 de la loi du 12 mars 1920. »

Nous avons été heureux d'apprendre, par une lettre de M. Marius Moutet, ministre des Colonies, en date du 16 octobre 1937, que « l'adaptation aux différentes catégories de travailleurs indochinois des dispositions de la législation syndicale est actuellement à l'étude et va être consacrée à bref délai par des textes réglementaires ».

### A NOS SECTIONS

#### SERVICE JURIDIQUE

##### Nos interventions

Du 26 février au 10 mars 1938 des démarches ont été faites dans les affaires suivantes qui nous avaient été soumises par nos Sections et Fédérations. (Nous indiquons, tout d'abord, le nom de la Fédération et de la Section, puis la *col* du dossier, enfin le *ministère* auprès duquel nous sommes intervenus) :

#### 1° Affaires soumises par les Fédérations

- Ariège** : Ariège, recrutement des travailleurs italiens, Travail ; Morscheidt Jean, Intérieur.  
**Lot-et-Garonne** : Gadail Pierre, Gouverneur général Algérie.  
**Hautes-Pyrénées** : Biard, Guerre.  
**Pyrénées-Orientales** : Boniquet et Saltrailles, Affaires Etrangères.  
**Haute-Savoie** : Kleinman Icek, Intérieur.

#### 2° Affaires soumises par les Sections

- Aix-en-Provence** : Vidal Lucien, Finances.  
**Alençon** : Vallée Henry, Finances.  
**Aniane** : Viols Adolphe, Préfet de l'Hérault.  
**Armentières** : Armentières, tolérance des pouvoirs publics à l'égard du maire d', Intérieur.  
**Bordeaux** : Brossard Marcel, Garde des Sceaux.  
**Bougie** : Dol Fernand, Education Nationale.  
**Boulogne-sur-Mer** : Binder Schulum, Intérieur.  
**Brest** : Coadic, Guerre.  
**Buel** : Leroux François, Travail ; Perrée Mme, Travail.  
**Cazouls-les-Béziers** : Cavailles, Intérieur.  
**Corbachon** : Guerre, 292<sup>e</sup> régiment infanterie territoriale, titre de combattant, Pensions.  
**Crémieu** : Porcieu Amblagueu (Isère), demande de grâce, Justice.  
**Dakar** : Catherine Camille, Colonies.  
**Fréjus** : Saint-Aygulf, insuffisance locaux scolaires, Education Nationale.  
**Hanoi** : Vu Van Luc, Colonies.  
**Haiphong** : Indochine, situation des fonctionnaires métis, Colonies.  
**Jeumont** : Deuil Evens, Justice.  
**Lambèse** : Kenchela, dissipation des grains destinés aux indigènes et indigents, Préfet de Constantine.  
**La Rochelle** : Actualités cinématographiques, censure, Education Nationale.  
**Le Perreux** : Nourric, Garde des Sceaux.  
**Mansigné** : Guille Robert, Santé.  
**Marseille** : Antifascistes expulsés d'Espagne, Intérieur ; Barjolini Alphonse, Justice ; Bechikh Bou Abdallah, Finances ; Krikorian Choncha, Préfet Bouches-du-Rhône ; Oskar Jakob, Intérieur ; Snapec Marie, Justice.  
**Montpellier** : Kolehek Siméon, Intérieur.  
**Nantes** : Gavini Ch., Finances.  
**Neuchâteau** : Golovtchenko Vladimir, Justice.  
**Nice** : Uncini Antonio, Intérieur.  
**Orléans** : Alicoulobre Mme, Affaires Etrangères.  
**Paris-4<sup>e</sup>** : Wajubert Zelman, Intérieur.  
**Paris-11<sup>e</sup>** : Behar A., Justice.  
**Paris-14<sup>e</sup>** : Goffinet Adolphe, Justice.  
**Paris-18<sup>e</sup>** : Chemin de fer du Nord, conflit avec accidenté, Travaux Publics.  
**Paris-20<sup>e</sup>** : Brossard Marcel, Garde des Sceaux.  
**Pnom-Penh** : Jauffret, Colonies.  
**Pouilly-sous-Charlieu** : Flavy-le-Martel : Friard, Alexis, Travaux Publics.  
**Rabat** : Brocco René, Justice.  
**Redon** : Séverac, locaux scolaires insalubres, Education Nationale.  
**Roanne, Tarbes** : Biard, Guerre.  
**Rodez** : Castelbon Roger, Education Nationale.  
**Saïgon** : Sauvair Lucien, Colonies.  
**Saint-Louis (Haut-Rhin)** : Petroni Angelo, Intérieur.  
**Saint-Ouen** : Lucas Ewenor, Colonies.  
**Strasbourg** : De Luck, Affaires Etrangères ; Impôts sur les valeurs mobilières, application sur les valeurs allemandes, Affaires Etrangères, Finances ; Oeschwald, Finances.  
**Toulouse** : Genzano Giacomo, Intérieur ; Gutierrez Romain, Intérieur ; Scaini Paolo, Intérieur ; Vaira Jacques, Justice.  
**Tourlaville** : Célestin Albert, Finances.  
**Tours** : Tours, école de garçons et de filles, Education Nationale.

#### 3° Ligues étrangères

**Comité allemand** : Ahrens Willy, S.D.N. ; Arzner Josef, Intérieur ; Beschmann Mathias, Intérieur ; Buchmann Ludwig, Intérieur ; Diebold Hans, Intérieur ; Kaul, née

Hemleb, Intérieur ; Knuppel Franz, Intérieur ; Lehlbach Eddy, Intérieur ; Mertens Wally, Intérieur ; Sassen Kurt et sa femme, Intérieur ; Schmitzer Rafiel, Intérieur ; Skorziško Théodore, Intérieur ; Tietz Margot, Intérieur.

**Ligue espagnole :** Camero Annonciation Mlle, Intérieur ; Ortiz Julian, Intérieur ; Rebello Martinez Arturo, Intérieur.

**Ligue hongroise :** Magaziner Zoltan Paul, Intérieur ; Veisz Nicolas, Ingénieur.

**Ligue italienne :** Adam Angelo, Travail ; Amodio Leonardo, Travail ; Baggio Emilio, Travail ; Cirillo Mauro, Travail ; Confalonieri Agostino, Intérieur ; Confusi Ildebrando, Intérieur ; Consalvi Ugo, Travail ; de Robertis Vincenzo, Justice ; Ferrara Concetto, Travail ; Gatta Gino, Intérieur ; Guccierato Bruno, Intérieur ; Manciola Benvenuto, Justice ; Martinelli Argante, Intérieur ; Masini Auguste, Intérieur ; Molinari Amilcare, Justice ; Morandini Giuseppe, Intérieur ; Mujesan Giovanni, Intérieur ; Noffi Edera, Intérieur ; Patriarca Armando, Travail ; Petroni Angelo, Intérieur ; Porcedda Salvatore, Justice ; Salvadori Giuseppe, Intérieur ; Salvadori Natalino, Intérieur ; Scami Paolo, Intérieur ; Scotti Alberico, Travail ; Scotti Georges, Intérieur ; Scotti Salvatore et Gennaro, Travail ; Soldati Domenico, Travail ; Testa Auguste, Travail ; Tralci Léone, Intérieur ; Trivelin Pietro, Intérieur.

**Ligue luxembourgeoise :** Sasser Kurt et sa femme, Intérieur.

**Ligue russe :** Oizeritch Jean, Intérieur ; Pevzner Vladimir, Intérieur.

## TRESORERIE

### Frais d'envoi et fournitures

Les Sections suivantes ont été débitées pour frais d'envoi (tracts, imprimés, fournitures).

Charly-sur-Marne (Aisne), 8 fr. 40 ; Lézignan (Aude), 4 fr. 80 ; Bény-Bocage (Calvados), 7 fr. 25 ; Dives-Cabourg (Calvados), 7 fr. 25 ; Trouville (Calvados), 7 fr. 25 ; Balgnes (Charente), 7 fr. ; Châteauneuf-sur-Charente (Charente), 7 fr. 40 ; La Couronne (Charente), 7 fr. ; Guimps (Charente), 7 fr. ; Jarnac (Charente), 7 fr. 40 ; Méricourt (Charente), 7 fr. ; Nersac (Charente), 7 fr. ; Payzac-Naudouin (Charente), 7 fr. 40 ; Ruelle (Charente), 4 fr. 60 ; 7 fr. ; Ruffec (Charente), 8 fr. 60 ; Saint-Séverin (Charente), 7 fr. ; Chambon (Ch.-Inf.), 0 fr. 60 ; Germignac (Ch.-Inf.), 7 fr. ; Royan (Ch.-Inf.), 7 fr. 25 ; Saint-Angulin (Ch.-Inf.), 32 fr. 75 ; Tonnav-Boutonne (Ch.-Inf.), 8 fr. 40 ; Bourges (Cher), 0 fr. 25 ; Vierzon (Cher), 7 fr. 25 ; Saint-Sulpice-Guercinois (Creuse), 3 fr. 60 ; Uzès (Gard), 7 fr. 25 ; Archelon (Gironde), 5 fr. 50 ; Sauverre-de-Guyenne (Gironde), 1 fr. 85 ; Yvrac (Gironde), 11 fr. 40 ; Châteauroux (Indre), 32 fr. 75 ; Neullé-Pont-Pierre (I.-et-L.), 7 fr. 25 ; 3 fr. 50 ; Gabarret (Landes), 4 fr. 50 ; Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (Loiret), 3 fr. 60 ; Monsempron (L.-et-G.), 9 fr. 40 ; Ville-neuve-sur-Lot (L.-et-G.), 7 fr. 25 ; Cholet (M.-et-L.), 0 fr. 35 ; Longué (M.-et-L.), 2 fr. 85 ; Mayenne (Mayenne), 13 fr. 40 ; Neuves-Maisons (M.-et-M.), 65 fr. 35 ; Bresles (Oise), 15 fr. ; Burbure (P.-de-C.), 2 fr. 40 ; Hendaye (B.-P.), 7 fr. 25 ; Tardets (B.-P.), 7 fr. 25 ; Cerberès (L.-O.), 25 fr. 60 ; Perpignan (P.-O.), 0 fr. 80 ; Ampuis (Rhône), 0 fr. 60 ; Tournus (S.-et-L.), 8 fr. 40 ; Paris-4<sup>e</sup>, 22 fr. 50 ; Paris-15<sup>e</sup>, 10 fr. 75 ; Paris-19<sup>e</sup> (Combat-Villeite), 2 fr. 25 ; Chantilly (Seine), 39 fr. ; Puteaux (Seine), 73 fr. ; Rosny (Seine), 20 fr. ; Stains (Seine), 3 fr. 60 ; Sotteville-les-Rouen (Seine-Inf.), 39 fr. 35 ; Ferté-Gaucher (S.-et-M.), 7 fr. ; Melun (S.-et-M.), 11 fr. 75 ; Ablon (S.-et-O.), 17 fr. 40 ; Vaison (Vaucluse), 7 fr. 10 ; Vézelay (Yonne), 6 fr. ; Celles-sur-Plaine (Vosges), 7 fr. 25 ; Oudjda (Maroc), 8 fr. 40.

### Envois d'argent

Bresles (Oise), 15 fr. ; 15 fr. ; Orsay (S.-et-O.), 12 fr. ; Saint-Ambroise (Gard), 33 fr. 35 ; Bresles (Oise), 10 fr. ; Hendaye (B.-P.), 7 fr. 25 ; Tournus (S.-et-L.), 7 fr. 80 ; Mayenne (Mayenne), 11 fr. ; Nolay (S.-et-O.), 13 fr. 25 ; Courcouron (Ch.-Inf.), 11 fr. ; Le Crotoy (Somme), 32 fr. ; Lemé (Aisne), 11 fr. 50 ; Moreuil (Somme), 97 fr. 50 ; Ampuis (Rhône), 54 fr. ; Châteaubriant (Loire-Inférieure), 50 fr. ; Lembeye (B.-P.), 60 fr. ; Biarritz (B.-P.), 56 fr. 15 ; 54 fr. ; Bourg (Ain), 18 fr. ; Caplan (Gironde), 13 fr. ; Artannes (I.-et-L.), 18 fr. ; Léon (Landes), 80 fr. ; Ploermel (Morbihan), 13 fr. ; Chantonnay (Vendée), 40 fr. ; Vendôme (L.-et-C.), 40 fr. ; Nancy (M.-et-M.), 13 fr. ; Saint-Bonnet-Tronçais (Allier), 36 fr. ; Ligny-en-Brionnais (S.-et-L.), 20 fr. ; Boulogne-Billancourt (Seine), 13 fr. ; Moreaux (Landes), 40 fr. ; Ecouen (S.-et-O.), 21 fr. 95 ; Bitché (Moselle), 18 fr. ; Dijon (C.-O.), 18 francs.

## Cartes créditées

Les Sections suivantes ont été créditées pour retour de cartes : Cosne (Nièvre) 2 cartes, 18 fr. ; Sotteville-les-Rouen (S.-Inf.) 14 cartes 1937 et contributions, 91 fr. ; Pontarion (Creuse) 1 carte ligueur, 2 cartes dames et annulation contribution, 13 fr. 50.

## Abonnements aux « Cahiers »

**Ain.** — Cormoran-en-Bugey : Emin (président), 18 fr.  
**Allier.** — Saint-Bonnet-Tronçais : Glomon (président) ; Barbe (secrétaire), 36 fr.  
**Ariège.** — Tarascon : Salvaing, 18 fr.  
**Cher.** — Bourges : Cep, 18 fr.  
**Côte-d'Or.** — Dijon : Bruss, 18 fr.  
**Indre-et-Loire.** — Hommes : Graverliou (secrétaire), 18 fr.  
**Landes.** — Léon : Dufau (président) ; Larrere ; Broutis, 58 fr. ; Moreaux ; Barsac, Tazuet, 36 fr.  
**Loir-et-Cher.** — Vendôme : Tremblay, Huneau, 38 fr.  
**Loire-Inférieure.** — Nantes : Degiral, Le Bourhis, Loizeau, 58 fr.  
**Lot-et-Garonne.** — Agen : Lavergne, 18 fr.  
**Mayenne.** — Laval : Estarbel, 18 fr.  
**Meurthe-et-Moselle.** — Nancy : Vermandé, 18 fr. ; Toul : Morlot (trésorier), 18 fr.  
**Nord.** — Lille : Dubois, Vauwolfuit, Devincere, 58 fr.  
**Oran.** — Mostaganem : Wagner, 18 fr. ; Sidi bel Abbès : Lippi, 18 fr.  
**Basses-Pyrénées.** — Biarritz : Gaumont, Pouli (trésorier), Bais (secrétaire), 56 fr. ; Lembeye : Bireau (secrétaire), Picastaing, Laslances, 54 fr.  
**Bas-Rhin.** — Strasbourg : Frantz, 18 fr.  
**Saône-et-Loire.** — Ligny-en-Brionnais : Moreau, 18 fr. ; Tournus : Nicollet (Président), 18 fr.  
**Paris-12<sup>e</sup>.** — Leronge, 18 fr.  
**Paris-14<sup>e</sup>.** — Frankeur, 18 fr.  
**Seine.** — Boulogne-Billancourt : Trodoux, 18 fr. ; Courbevoie : Girardot, 18 fr. ; Puteaux : Contrel, Albert Paul, 36 ; Stains : Catafort, 20 fr. ; Vincennes : Cheudler, 18 fr.  
**Seine-Inférieure.** — Rouen : Fache, 18 fr.  
**Seine-et-Marne.** — Melun : Beaudry, 18 fr.  
**Seine-et-Oise.** — Mesnil-le-Roi : Betoul, Rannon, 36 fr. ; Palaiseau : Lombard (trésorier), 18 fr.  
**Somme.** — Amiens : Lelocart (trésorier), 18 fr.  
**Vaucluse.** — Vaison : Boulogne (président), 18 fr.  
**Yonne.** — Vézelay : Defert, 18 fr.

## SECTIONS ET FÉDÉRATIONS

### Campagnes de la Ligue

**Complot.** — Beauvais-sur-Matha (Charente-Inférieure) s'élève contre les attentats commis par le G.S.A.R., Beauvais-sur-Matha, Le Luc (Var), Noisy-le-Sec (Seine), Saint-Claude (Jura), Saintes (Charente-Inférieure) protestent contre le traitement de faveur consenti à certains inculpés et contre la libération du général Duseigneur et demandent qu'à aucun moment et sous aucun prétexte les criminels ne puissent échapper au châtiment qu'ils méritent ; demandent au gouvernement et au ministre de l'Intérieur de continuer à agir avec énergie. (Janvier-février 1938.)

— Chevaux (Charente-Inférieure), Noisy-le-Sec (Seine), Rouen (Seine-Inférieure), Saint-Claude (Jura), Saintes (Charente-Inférieure) demandent au Comité Central d'intervenir auprès du Gouvernement pour que toute la lumière soit faite sur le complot ; Bar-sur-Aube (Aube), Beauvais-sur-Matha (Charente-Inférieure), Chevaux, Issoire (Puy-de-Dôme), Lorris (Loiret) félicitent Marx Dormoy, ancien Ministre de l'Intérieur pour l'énergie qu'il a mise à découvrir les coupables ; Bar-sur-Aube, Lorris comptent sur le nouveau ministre de l'Intérieur pour poursuivre cette affaire avec la même énergie ; Chevaux, Couhé (Vienne), Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), Hennin-Litard (Pas-de-Calais), Issore, Le Luc (Var), Noisy-le-Sec, Pont-sur-Yonne (Yonne), Rouen, Saint-Claude, Saint-Cyr l'École (Seine-et-Oise), Saintes, Sully-sur-Loire (Loiret), Trévoux (Ain), Villeneuve-le-Guyard (Yonne) demandent que les coupables, à quelques classes de la société qu'ils appartiennent, soient frappés impitoyablement ; Saint-Cyr l'École invite le Gouvernement à agir contre les criminels avec une énergie d'autant plus implacable que les coupables sont haut placés ; Saintes proteste contre la quasi-mise en liberté du général Duseigneur ; Pont-sur-Yonne demande à M. Daladier, ministre de la Guerre, de reprendre l'enquête

sur les vols d'armes à la caserne Thérémoin d'Harnes de Laon et de la poursuivre sans faiblesse jusqu'au châtiement des coupables. (Janvier-février 1938.)

— Couhé (Vienne), Pont-de-Beauvoisin (Savoie), Saint-Georges-des-Coteaux (Charente-Inférieure), Sisteron (Basses-Alpes), Sully-sur-Loire (Loiret) réclament des poursuites sans défaillance contre les coupables du complot du C.S.A.R. : Pont-de-Beauvoisin demande la constitution d'une commission de salut public extra-parlementaire qui recherchera les connexions économiques et internationales du complot et qui publiera la liste intégrale des affiliés ; Pont-de-Beauvoisin et Saint-Georges-des-Coteaux demandent la révocation des fonctionnaires civils et militaires qui se révèlent solidaires des coupables du complot ; Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) demande l'organisation dans chaque département d'un groupe spécial d'habiles agents de police chargés de découvrir les dépôts d'armes et des munitions. (Janvier-février 1938.)

— Courpière (Puy-de-Dôme), Saint-Georges-des-Coteaux (Charente-Inférieure) demandent que les coupables du complot du C.S.A.R. soient maintenus au régime du droit commun et sévèrement condamnés. (Janvier 1938.)

— Lorris (Loiret) demande que pour procéder aux enquêtes sur le complot du C.S.A.R. on accorde exceptionnellement à la police toute possibilité d'action rapide en suspendant la procédure habituelle. (29 janvier 1938.)

— Le Luc (Var), Mende (Lozère), Rouen (Seine-Inférieure), Saint-Georges-des-Coteaux (Charente-Inférieure), Sisteron (Basses-Alpes) s'inclinent devant les victimes de la catastrophe de Villejuif ; adressent des condoléances émues à leurs familles et invitent le gouvernement à agir énergiquement contre les coupables qui ne méritent aucune indulgence. (Février 1938.)

— Marnay (Haute-Saône) demande à M. le Président du Conseil de faire poursuivre avec plus d'énergie les traitres à la patrie. (13 février 1938.)

— Riec-sur-Belou (Finistère) fait confiance au Comité Central pour suivre de très près l'enquête sur le complot du C.S.A.R. et pour exiger que la Justice ne s'arrête pas qu'à des comparés, mais recherche les grands responsables et les frappe d'un châtiement proportionné à leur crime. (Janvier 1938.)

— Sisteron (Basses-Alpes) s'élève contre les menées des factieux qui, pour abattre la démocratie, ne reculent devant aucun moyen ; souhaite que les réparations de toute sorte occasionnées par l'affaire du complot, soient mises à la charge de l'organisation factieuse. (2 février 1938.)

**Déclaration des Droits de l'Homme.** — Saint-Georges-des-Coteaux (Charente-Inférieure) demande que le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme soit affiché dans toutes les mairies de France. (30 janvier 1938.)

**Dictature et fascisme.** — Couhé (Vienne), Issoire (Puy-de-Dôme) demandent au Comité Central de mener l'action nécessaire pour que M. Tardieu soit traduit devant la juridiction compétente pour avoir commis un crime de forfaiture en subventionnant une ligue factieuse étant Président du Conseil. (Janvier-février 1938.)

— Evreux (Eure) s'élève contre la persécution antisémite en Roumanie ; demande au Comité Central d'intervenir auprès du ministre des Affaires Étrangères pour qu'aucun emprunt ne soit consenti aux pays qui mènent contre les israélites cette dégradante action. (9 février 1938.)

— Mauzé (Deux-Sèvres) demande au Comité Central de faire le nécessaire pour que M. Tardieu soit traduit devant la Haute Cour de Justice pour avoir subventionné sur les fonds secrets le colonel de La Rocque, chef d'organisation factieuse et paramilitaire. (26 décembre 1937.)

— Mesnil-le-Boi Seine-et-Oise) demande au Comité Central d'adopter le projet de résolution de M. Maurice Milhaud sur les poursuites à tenter contre les anciens Présidents du Conseil Tardieu et Laval, coupables d'avoir financé l'organisation factieuse du Colonel de La Rocque ; demande également la suppression des fonds secrets ou tout au moins leur contrôle. (28 décembre 1937.)

— Montigny-les-Metz (Meurthe-et-Moselle) réclame la dissolution du P.S.F. et du P.P.F. (13 décembre 1937.)

— Nice (Alpes-Maritimes) félicite Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur, d'avoir interdit les journaux fascistes italiens ; demande, également, l'interdiction de l'affichage des journaux illustrés italiens qui constituent une véritable apologie de la guerre. (13 janvier 1938.)

— Saint-Dizier (Haute-Marne) s'élève contre les mesures d'exception prises contre les israélites roumains, au mépris des engagements stipulés dans le Traité de Paix de 1919, concernant les droits des minorités. (7 janvier 1938.)

**Ecole laïque.** — Mauzé (Deux-Sèvres) émet le vœu qu'un projet de loi instituant l'inspection médicale réelle et obligatoire dans les écoles soit déposé aussitôt que possible ; demande qu'une subvention soit accordée aux communes qui institueraient, avant le vote de la loi, l'inspection médicale dans les écoles. (26 décembre 1937.)

— Saint-Georges-des-Coteaux (Charente-Inf.) demande au Comité Central de signaler à M. le ministre de l'Éducation Nationale les dérogations aux règlements scolaires en vigueur et notamment l'attitude d'une institutrice qui, pendant les heures de classe, aurait conduit ses élèves au pèlerinage d'un mariage. (30 janvier 1938.)

**Embargo sur les matières premières aux pays belligérants.** — Bezons (Seine-et-Oise), Hénin-Liétard (Pas-de-Calais), Issoire (Puy-de-Dôme), Montebourg (Manche), Saintes (Charente-Inférieure) demandent au Comité Central d'intervenir auprès du gouvernement français et des gouvernements démocratiques pour obtenir d'eux l'embargo sur les matières premières, destinées à la guerre, pour les États agresseurs. (Février 1938.)

— Montebourg félicite les dockers de Marseille qui ont refusé d'embarquer à destination du Japon l'aluminium venant du sol de France.

— Nolay (Côte-d'Or) s'élève contre l'agression japonaise ; assure le peuple chinois de toute sa sympathie ; réclame le boycottage des produits japonais et l'application de l'embargo sur le pétrole destiné à l'agresseur. (19 décembre 1937.)

— Pont-de-l'Arche (Eure) demande que les délégués français à la S.D.N. fassent tous leurs efforts auprès des autres puissances, afin d'obtenir l'embargo sur le pétrole et ses dérivés à destination du Japon. (30 janvier 1938.)

— Taverny-Bessancourt (Seine-et-Oise) invite les gouvernements à mettre l'embargo sur les matières premières indispensables aux industries de guerre ; demande que la Ligue en appelle à l'opinion publique démocratique si la carence des gouvernants était établie en cette matière.

**Événements d'Espagne.** — La Fédération d'Indre-et-Loire proteste contre le bombardement, en Espagne, de villes ouvertes ; approuve le gouvernement français de l'initiative qu'il a prise pour essayer de mettre un terme à cet état de choses ; espère que les négociations entreprises aboutiront dans un bref délai. (Février 1938.)

— Fontenay-sous-Bois (Seine) émet le vœu que le gouvernement français n'hésite plus à venir en aide aux républicains espagnols en rouvrant la frontière et en dénonçant le pacte de non-intervention. (17 novembre 1937.)

— Hénin-Liétard (Pas-de-Calais) assure de sa vive sympathie et de son entière solidarité les républicains espagnols. (Février 1938.)

— Méricq (Charente) renouvelé au gouvernement de la République espagnole l'assurance de sa solidarité fraternelle dans la lutte qu'il soutient contre le fascisme international ; Méricq et Saint-Cyr l'École (Seine-et-Oise) s'élèvent contre la politique de non-intervention et demandent que les relations commerciales normales avec le gouvernement régulier espagnol soient rétablies au plus vite. (Février 1938.)

— Nice (Alpes-Maritimes) demande que le gouvernement français cesse la dupérite de la non-intervention, ouvre la frontière et ravitaile en vivres et en munitions les républicains espagnols combattant pour leur liberté et pour la liberté du monde. (13 janvier 1938.)

— Nolay (Côte-d'Or) proteste contre les massacres de la population de Barcelone par l'aviation de Franco et exprime l'espoir que l'opinion publique internationale ne manquera pas de s'élever contre de telles atrocités. (23 janvier 1938.)

**La Flèche (Affaire de).** — La Fédération d'Indre-et-Loire et les Sections de Longue (Maine-et-Loire), Lorient (Morbihan), Montchanin (Saône-et-Loire), Montjean (Maine-et-Loire) regrettent que pour le non-paiement d'un impôt de deux cents francs seulement quatre vies humaines aient été sacrifiées dans la tragédie de La Flèche (Sarthe) ; Pierrefitte (Seine) demande, si lors de ces événements, l'article 587 du code de procédure civile a été intégralement observé ; Longue, Lorient, Montjean souhaitent que les autorités chargées de l'exécution de la loi prennent toutes précautions utiles pour éviter le retour de pareils faits ; la Fédération d'Indre-et-Loire et les Sections de Montchanin et de Pierrefitte demandent au Comité Central d'intervenir auprès du gouvernement pour faire toute la lumière sur cette affaire et pour prendre des sanctions contre les responsables. (Février 1938.)

**Gaucher (Affaire).** — Chevanceaux (Charente-Inférieure) adresse ses vifs remerciements aux anciens ministres Marc

Rucart et Vincent Auriol pour l'œuvre de justice qu'ils ont accomplie en libérant Gaucher. (Février 1938).

— La Rochelle (Charente-Inférieure) demande au Comité Central de poursuivre son action bienfaisante pour obtenir la révision du procès de Gaucher et sa réhabilitation. (13 février 1938).

**Ligues factieuses.** — Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) demande le désarmement effectif et la dissolution totale et complète de toutes les ligues plus ou moins factieuses. (13 février 1938).

**Mandats, vote.** — Maisons-Alfort (Seine) demande que les électeurs sénatoriaux soient élus au suffrage universel ; que le Sénat soit obligé de statuer dans un délai fixe sur les projets votés par la Chambre ; qu'en cas de désaccord prolongé entre les deux Chambres, le dernier mot appartienne à l'Assemblée élue au suffrage universel. (10 janvier 1938).

— Marnay (Haute-Saône) demande que les députés sénatoriaux soient élus au suffrage universel ; que le Sénat soit obligé de statuer, dans un délai déterminé, sur les projets votés par la Chambre des députés ; qu'en cas de désaccord entre les deux assemblées, le dernier mot appartienne à l'Assemblée issue du suffrage universel. (13 février 1938).

— Pont-de-Beauvoisin (Savoie) demande la réforme du Sénat par la suppression du scrutin à échelons et même l'élection par les organisations corporatives avec proportionnelle intégrale. (26 janvier 1938).

— Rennes (Ile-et-Vilaine) demande que le mode d'élection du Sénat soit modifié dans un sens plus démocratique. (18 janvier 1938).

— Saint-Georges-des-Coteaux (Char.-Inférieure) demande la suppression du Sénat qui s'est montré hostile à tout progrès démocratique. (30 janvier 1938).

— Saint-Maure-de-Touraine (Indre-et-Loire) demande la modification de la Constitution obligeant le Sénat à se présenter devant le suffrage universel et à se renouveler par tiers tous les deux ans. (16 janvier 1938).

— Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais) demande au Comité Central de redoubler sa propagande en faveur de la réforme du mode d'élection du Sénat et de la limitation de ses prérogatives. (16 janvier 1938).

— Sidi-Bel-Abbès (Oran) demande que les citoyens français d'Algérie soient munis d'une carte d'électeur avec photographie obligatoire, pour éviter les fraudes électorales. (23 janvier 1938).

**Patrie Humaine.** — Nolay (Côte-d'Or) proteste contre l'incarcération de Loréal, gerant de la « Patrie Humaine », lequel avait préconisé la grève comme moyen de résistance contre la guerre ; demande au Comité Central d'intervenir en faveur du condamné qui n'avait fait qu'user de la liberté d'opinion. (19 décembre 1937).

**Rassemblement populaire.** — Bar-sur-Aube (Aube) félicite le citoyen Président Camille Chautemps de son intention de poursuivre la politique du Rassemblement populaire. (23 janvier 1938).

— Courpière (Puy-de-Dôme) attend du nouveau gouvernement de Rassemblement populaire qu'il poursuive son œuvre de redressement économique ; réclame l'épuration des administrations et de l'armée ; demande de poursuivre dans le cadre de la S.D.N. une politique assurant la paix à l'Europe et au monde. (19 janvier 1938).

— Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) espère que tous ceux qui ont au cœur l'amour de la démocratie et de la liberté s'uniront plus que jamais au sein du Rassemblement populaire seul capable de barrer la route au fascisme. (13 février 1938).

— Hennin-Liétard (Pas-de-Calais) demande : 1<sup>o</sup> le maintien du Rassemblement populaire et l'application loyale de son programme ; 2<sup>o</sup> la lutte contre les trusts et les oligarchies financières ; 3<sup>o</sup> la défense, jusqu'au bout, de la démocratie et de la paix ; 4<sup>o</sup> l'action vigoureuse aboutissant à la réforme du Sénat. (18 janvier 1938).

— Le Luc (Var) demande l'union indissoluble entre les partis et organisations adhérents du Rassemblement populaire et la reprise d'urgence des travaux de la commission d'unification, afin que l'année 1938 soit l'année du parti unique du prolétariat, pour l'application intégrale du programme du Rassemblement populaire. (21 février 1938).

— Marseille (Bouches-du-Rhône) fait confiance au Comité Central pour aider le gouvernement de Rassemblement populaire à la réalisation du programme. (3 décembre 1937).

— Mende (Lozère) félicite le citoyen Basch d'avoir travaillé au maintien du Rassemblement populaire pendant la crise ministérielle ; souhaite que le gouvernement et les parlementaires issus de ce grand mouvement démocratique maintiennent l'union, plus que jamais, nécessaire entre républicains, pour accomplir le redressement financier, les

réformes sociales, la dissolution des ligues factieuses ; obtenir le jugement impitoyable de tous les fauteurs de guerre civile, le retour à la paix sociale et la vigilance continue au sujet des affaires extérieures. (30 janvier 1938).

— Mérégnac (Charente) demande à la Ligue d'user de toute son influence au sein du Rassemblement populaire pour que la volonté exprimée par le suffrage universel soit respectée et pour que le gouvernement applique le programme commun. (Février 1938).

— Mortagne (Charente-Inférieure) regrette qu'en matière de finances, les gouvernements de Rassemblement populaire aient donné l'impression de l'indécision et se soient refusés à insulter le contrôle des changes, afin de défendre l'économie de l'Etat contre le capitalisme international ; félicite son secrétaire général R. Château d'avoir défendu au Parlement le programme du Rassemblement populaire ; engage tous les députés ligueurs à faire établir la suprématie du suffrage universel sur le suffrage restreint. (16 janvier 1938).

— Nibelle (Loiret) s'étonne de ne pas voir figurer dans le gouvernement des hommes de tous les partis unis par le serment du 14 juillet 1935 ; dénonce toutes les manœuvres politiques tendant à exclure du pouvoir certains groupes de la majorité, alors qu'un gouvernement vraiment à l'image du Rassemblement populaire serait accueilli avec satisfaction par la majorité des Français ; fait, cependant, confiance au gouvernement Chautemps pour poursuivre la réalisation du programme du rassemblement populaire et surtout, l'application des lois sociales. (23 janvier 1938).

— Pont-de-Beauvoisin (Savoie) regrette que toutes les organisations du Rassemblement populaire ne soient pas représentées au sein d'un gouvernement à direction socialiste comme l'a proposé M. Léon Blum ; réclame l'application du programme du Rassemblement populaire et des mesures énergiques contre la spéculation. (Janvier 1938).

— Rennes (Ile-et-Vilaine) demande au Comité National du Rassemblement populaire d'œuvrer de toutes ses forces pour que le nouveau gouvernement soit l'expression de la volonté exprimée en 1936 par l'immense majorité des électeurs. (18 janvier 1938).

— Saint-Maixent (Deux-Sèvres) souhaite la codification rapide des relations entre les travailleurs et le patronat ; devant la collusion évidente de certains représentants du patronat avec les membres du C.S.A.R., réprouve leur attitude hostile à l'occasion des pourparlers que le chef du gouvernement avait entrepris de mener à bien et les soupçonne de vouloir faire échec à ces projets en organisant les attaques contre le franc, l'instabilité gouvernementale, les complots terroristes et la guerre civile ; approuve le Comité Central dans son action conforme au programme du Rassemblement populaire. (23 janvier 1938).

— Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais) fait confiance au Comité Central pour maintenir dans le sein de la démocratie la cohésion du Rassemblement populaire.

**Réformes judiciaires.** — Puteaux (Seine) félicite la Fédération de la Seine de sa campagne en faveur des réformes judiciaires. (21 novembre 1937).

— Saint-Maur (Seine) appelle l'attention de tous les ligueurs sur l'urgence nécessaire des réformes judiciaires ; demande au Rassemblement populaire qu'il assure une justice simple, rapide et par cela même peu coûteuse. (8 février 1938).

**Reynier (Affaire).** — Sanary-sur-Mer (Var) salue Benjamin Reynier, entouré de l'estime de ses concitoyens, demande la révision de son procès et les réparations pécuniaires qui lui sont dues. (Janvier 1938).

**S. D. N.** — Fontenay-sous-Bois (Seine) demande que la France remplisse ses engagements vis-à-vis du pacte de la S. D. N. et rappelle les qu'elles avaient librement consenties ; souhaite que la France reprenne son caractère viril d'autrefois en faveur de la justice, du droit et de la liberté. (17 novembre 1937).

### Activité des Sections

**Bar-sur-Aube (Aube)** adresse ses félicitations aux citoyens Albert Sarraut et Gentin devenus l'un ministre de l'Intérieur, l'autre ministre des P.T.T. (23 janvier 1938).

**Celles-sur-Plaine (Vosges)** estime que la Ligue doit être une association à la fois juridique et politique ; invite le Comité Central à continuer à militer au sein du Rassemblement populaire. (13 février 1938).

**Châteauneuf-sur-Loire** (Loiret) émet le vœu que tout candidat aux fonctions publiques devra avoir fréquenté depuis l'âge de 6 ans et pendant toute la durée de ses études, les écoles de la République. (30 janvier 1938).

**Evreux** (Eure) s'élève contre les conditions dans lesquelles le secrétaire général de l'U.D. des syndicats a dû accomplir une peine de prison militaire ; signale la façon abusive dont l'administration militaire l'a traité à l'occasion d'un incident sans importance ; demande au Comité Central d'intervenir auprès du ministre de la Défense Nationale pour que de pareils faits ne puissent se reproduire. (9 février 1938.)

**Issoire** (Puy-de-Dôme) proteste contre la façon anticonstitutionnelle employée par le Président de la République pour résoudre la dernière crise ministérielle ; regrette que dans cette crise les organisations adhérentes au Rassemblement populaire n'aient pu arriver à s'entendre pour former un ministère de Front populaire, destiné à appliquer le programme commun. (Février 1938.)

**Le Luc** (Var) invite le troisième gouvernement de Rassemblement populaire à faire voter au plus tôt le projet de loi organisant la retraite pour les vieux travailleurs. (11 février 1938.)

**Maisons-Alfort** (Seine) proteste contre la dernière loi sur les loyers et demande la protection de la propriété commerciale. (10 janvier 1938.)

**Marnay** (Haute-Saône) demande que les petits cultivateurs ou fermiers bénéficient des mêmes allocations familiales que les fonctionnaires ; demande, également, qu'à égalité de travail corresponde l'égalité des salaires, si on veut faire régner la bonne entente dans la nation. (13 février 1938.)

**Mauzé** (Deux-Sèvres) demande que l'initiative de la sélection des journaux autorisés dans les casernes soit réservée au Ministère de la Défense Nationale, lequel par circulaire ministérielle indiquera la nomenclature des journaux autorisés dans les corps de troupe du territoire. (26 décembre 1937.)

**Mesnil-le-Roi** (Seine-et-Oise) demande au Comité Central de se mettre à la tête d'un mouvement en vue d'obtenir le boycottage des produits japonais, allemands et italiens, mesure efficace pour lutter contre toute agression. (28 décembre 1937.)

**Montfort-l'Amaury** (S.-et-O.) s'élève contre les « journées » avec quête dans la rue, comme on le fait pour la vente des timbres antituberculeux ; demande aux pouvoirs publics de substituer à cette vente un prélèvement sur la taxe frappant, par exemple, les spécialités pharmaceutiques et de mettre les sommes produites par ces prélèvements à la disposition du ministre de la Santé publique ; invite le Comité Central à se préoccuper de cette question. (11 décembre 1937.)

**La Motte-de-Galaure** (Drôme) demande que tous les fonds recueillis pour venir en aide aux sinistrés des inondations de septembre 1937, soient répartis entre toutes les communes proportionnellement aux dégâts subis. (Janvier 1938.)

**Les Muids-de-Mareaux** (Loiret) émet le vœu que le nouveau gouvernement soit constitué dans le respect de la volonté exprimée par le suffrage universel au mois de mai 1936 et avec mission d'appliquer intégralement le programme établi par le Rassemblement populaire. (16 janvier 1938.)

**Le Perreux** (Seine) demande que le ministre des Travaux Publics invite la S.N.C.F. à admettre dans tous les trains comportant des voitures de 3<sup>e</sup> classe, les porteurs de billets populaires bénéficiaires des congés payés. (2 janvier 1938.)

**Prades** (Pyrénées-Orientales) proteste contre la hausse vertigineuse du prix du charbon et contre la majoration des tarifs de transport pour les voyageurs, frappant plus durement les troisième classes que les deuxième et les premières ; demande que la Ligue fasse entendre sa voix et s'élève contre ces abus. (Janvier 1938.)

**Rambouillet** (Seine-et-Oise) demande au Comité Central de prendre toutes dispositions pour que la retraite des vieux travailleurs soit l'objet des plus prochaines délibérations parlementaires et qu'elle soit rapidement mise en application. (Janvier 1938.)

**Saigon** (Cochinchine) s'élève contre les salaires féminins précaires, reconnus nettement insuffisants et ayant pour effet la démoralisation et l'accroissement de la prostitution officielle ; émet le vœu qu'il soit créé à Saigon un établissement où la jeune fille ou la femme d'origine européenne soit

assurée de trouver pour un prix modique un gîte et une nourriture convenables et le repos nécessaire après les heures de travail ; estime que la gestion de cet établissement ne devrait pas se traduire par un déficit, espère que la création d'un foyer modèle pour la jeune fille et la femme à Saigon aurait un effet moralisateur sur ces dernières et ajouterait au prestige de la France. (22 décembre 1937.)

**Saint-Cyr-l'École** (Seine-et-Oise) réclame au gouvernement des mesures énergiques pour mettre fin à l'intransigeance du haut-patronat et à la hausse incessante du coût de la vie. (Janvier 1938.)

**Saint-Dizier** (Haute-Marne) demande que la censure cinématographique n'accorde pas son visa aux films comportant des scènes de cruauté ou des vues d'un réalisme par trop vif, et que la même mesure soit prise vis-à-vis des actualités cinématographiques ; demande au Comité Central de transmettre ce vœu au ministre compétent. (7 janvier 1938.)

**Sanary-sur-Mer** (Var) demande au Gouvernement et aux membres du Parlement, appartenant au Rassemblement Populaire, de voter sans délai le projet de loi sur la retraite des vieux travailleurs ; propose la fusion en une seule loi de justice sociale de la loi d'assistance aux vieillards de juillet 1905, de la loi des Assurances sociales et de l'utilisation des crédits inscrits au Ministère du Travail pour les fonds de chômage. (Janvier 1938.)

**Sanary-sur-Mer** (Var) adresse au Président, au Secrétaire général et aux membres du Comité Central de la Ligue l'assurance de son entier dévouement ; félicite les dirigeants de la Ligue de leur courage civique et de la collaboration ardente qu'ils apportent à l'œuvre de justice sociale réalisée par les deux gouvernements du Rassemblement populaire. (Janvier 1938.)

**Sannois** (Seine-et-Oise) émet le vœu que le gouvernement mette à l'ordre du jour la discussion du projet de loi déposé par M. Marius Moutet, qui tend à l'abrogation de la loi de 1849, en dotant les travailleurs étrangers d'un statut juridique, les mettant à l'abri de toute expulsion arbitraire. (13 janvier 1938.)

**Sisteron** (Basses-Alpes) émet le vœu que le Parlement vote enfin une loi qui mette fin à la spéculation et à la fraude fiscale. (22 janvier 1938.)

**Sisteron** (Basses-Alpes) demande aux Pouvoirs publics de ne pas employer les soldats pour des besognes auxquelles ils ne sont pas destinés — les exposant ainsi aux dangers pour lesquels ils n'ont pas été préparés — mais de les confier à des techniciens en la matière. (1<sup>er</sup> février 1938.)

**Torcenay** (Haute-Marne) demande au Comité Central d'intervenir auprès du gouvernement dans le grave problème de l'Afrique du Nord, pour : 1<sup>o</sup> étendre l'enseignement à tous les enfants indigènes ; 2<sup>o</sup> supprimer la distinction entre les instituteurs de la Métropole et les instituteurs d'origine indigène ; 3<sup>o</sup> accorder le droit de vote à toutes les catégories d'indigènes, avec représentation au Parlement. (6 février 1938.)

**Villeneuve-la-Guyard** (Yonne) émet le vœu que le gouvernement procède d'urgence à une épuration complète de tous les services : magistrature, corps des officiers de l'armée, personnels des ministères et fonctionnaires d'ordres divers, parmi lesquels on rencontre trop souvent des adversaires du régime républicain. (30 janvier 1938.)

**Vitry-sur-Seine** (Seine) demande que les employeurs qui ne respecteraient pas les contrats collectifs soient frappés de sanctions sévères. (Janvier 1938.)

## SITUATION MENSUELLE

### Sections installées

5 février 1938. — Saint-Léger-Vauban (Yonne), président : M. Georges Pourrain, instituteur retraité.

8 février 1938. — Saint-Sulpice-et-Cameyrac (Gironde), président : M. Piganeux, conseiller municipal.

17 février 1938. — Petit-Couronne (Seine-Inférieure), président : M. Jean Sallou, 66, rue A.-Briand.

17 février 1938. — Paimbeuf (Loire-Inférieure), président : M. Jean Lenormand, 24, quai Sadi-Carnot.

22 février 1938. — Castets (Landes), président : M. Jérôme Sourbe.

24 février 1938. — Ile-Bouchard (Indre-et-Loire), président : M. Emmanuel Baranger, à Theneuil.

## MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE

— Paul RONIN. — *Enfin Libre !...* La douloureuse histoire du forçat innocent Philibert Gaucher. — Dans cette brochure in-8 coquette M. Paul Ronin raconte l'histoire douloureuse et lamentable de Philibert Gaucher, la pitoyable victime d'une effroyable erreur judiciaire.

La table des matières comporte : Une enfance laborieuse — Le cambriolage de la gare de Givors-Ville. — L'instruction. — Devant le Tribunal correctionnel. — Les premières révélations de Pitiot. — Une nouvelle information est ouverte. — Dix ans de bagne ! — Une demande en révision et une nouvelle enquête. — Le voyage en wagon cellulaire — Fontevrauld, station d'attente. — Le pénitencier de Saint-Martin-de-Ré. — Le drame au pénitencier. — Acquitté par le jury de la Charente-Inférieure. — La nouvelle demande en révision. — L'action de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen. — Ph. Gaucher n'est pas parti pour la Guyane. — Mullinerias au pénitencier. — La commutation de peine. — Et, maintenant, la réhabilitation !...

(Prix de l'exemplaire : franco par la poste : 2 fr. 50. Adresser les commandes à M. Paul Ronin, 53, rue Président-Paul-Doumer, à Saint-Etienne (Loire). Compte chèques postaux : 249-53, Lyon).

— J. P. SARTRE. — *L'Imagination* (Alcan, 1937 10 fr.). L'auteur, qu'il ne faut confondre ni avec M. Léon Sartre, commentateur de Marx, ni avec le R. P. Victor Sartre, S. J., exégète de Georges Sorel, enseigne la philosophie pure, sans aucune concession aux grâces littéraires que l'objet étudié pouvait faire attendre. Il n'est question ici de rien d'autre que de définir les images mentales, d'expliquer comment l'esprit les distingue de ses perceptions, et quel rôle elles jouent dans les opérations de la pensée. Après avoir fait une critique minutieuse des diverses doctrines des images, auxquelles il reproche, en général, leur tendance atomistique, M. Sartre conclut que l'image ne saurait être un élément de nos synthèses mentales, mais qu'elle est déjà, elle-même, une synthèse, un acte et un type de conscience. A travers les phénoménologistes, auxquels il se rallie il semble bien qu'il en revienne à Landillac. L'auteur annonce d'autres livres ; s'il pouvait les écrire dans une langue moins hermétique, ses lecteurs lui en sauraient gré. — R. P.

— L. BARBEDETTE. — *Ciel plein d'étoiles* (Ed. de la Fraternelle Universitaire, 1938). Voici un philosophe qui écrit pour être compris de tous, et qui pourchasse vigoureusement les abstractions. Il combat ici le verbalisme vaporeux des métaphysiciens, dénonce les fables des religions, les grossières supercheries du métapsychisme, de l'occultisme et autres balivernes auxquelles se laissent prendre tant d'âmes confiantes et crédules. Livre alerte, lucide et qui frappe juste. — R. P.

— ROBERT WALDFEUEL. — *Esquisse de l'histoire de l'Espagne* (Payot, 1937, 24 fr.). L'auteur, d'origine alsacienne, et qui a vécu de longues années en Espagne, s'exprime sur ce pays avec la plus brutale franchise. Son résumé de l'histoire espagnole, huit siècles de domination étrangère, un siècle de prépondérance, et trois siècles de misères et de décadence, ne nous a rien paru contenir d'inexact. L'auteur considère le peuple espagnol comme dénué de vrai patriotisme, entêté dans un particularisme anarchique, fanatique, cruel et versatile. Il considère qu'après la guerre civile d'aujourd'hui, les divisions seront encore plus profondes qu'aujourd'hui en Espagne. Selon lui, les autres pays européens feraient sagement de s'abstenir complètement de se mêler à une guerre à laquelle ils ne peuvent rien comprendre, et dont, au surplus, ils n'ont rien à craindre, l'Espagne ne pouvant devenir ni un pays communiste, ni une annexe à la solde d'un impérialisme étranger. Une seule solution sauverait ce pays : la formation d'une confédération d'Etat et, plus tard, la transformation intellectuelle et morale du pays par des éducateurs venus du reste de l'Europe. Telles sont les thèses de ce livre qui heurte, comme on le voit, les positions généralement prises en Europe à l'égard de la guerre espagnole. — R. P.

— Paul COUTER. — *Univers 1937* (Editions Rationalistes 54, rue de Seine, 1937). — Depuis une trentaine d'années, l'astronomie, par sa branche de l'astrophysique, a fait d'énormes progrès et notre univers diffère totalement de celui que connaissait Newton ou même Le Verrier. Ses merveilles passent tout ce que l'imagination pourrait concevoir : elle a même quelque peine à se représenter les durées ou les distances parmi lesquelles se meuvent les recherches des astronomes. Mais, ce qu'il faut le plus admirer dans

Cet univers, ce sont moins ses prodigieuses dimensions que la science humaine qui a permis à l'homme de les déterminer et de les mesurer, de décrire le comportement des astres les plus lointains, et de nous révéler des mystères auxquels nulle théologie n'a pensé — et pour cause. M. Couter a réussi à résumer dans ce petit volume, orné de fort belles photographies du ciel, toutes les questions posées ou résolues actuellement par l'astronomie. Il l'a fait dans un langage accessible à tous et son livre est plus émouvant que le plus beau roman. Impossible de le lire sans, à chaque page, s'exclamer intérieurement. — R. P.

— Marcel DÉAT. — *Pour une Politique de l'air* (Ed. de La Concorde, 1937, 15 fr.). — Ce livre, destiné au grand public autant qu'aux techniciens, examine avec pénétration la situation industrielle et militaire de notre aviation. Le constat est plutôt alarmant et l'impression qui s'en dégage est pessimiste. Mais Marcel Déat, qui a fait ses preuves de grand administrateur et d'homme d'Etat, ne se borne pas à voir nos lacunes ou nos erreurs, il signale les remèdes, suggère les solutions, découvre nos raisons d'espérer. Son livre dépasse même le domaine de l'aviation ; beaucoup des problèmes qu'il soulève concernent toute notre industrie et même toute notre vie nationale. Livre sincère et fort, d'un intérêt palpitant et qu'il faut lire. — R. P.

## LIVRES REÇUS

Au *Sillon Catholique*, 23, rue Bonaparte (VI<sup>e</sup>) :

JEAN GOURY : *Monopole ou pluralisme syndical*.

Baudinière, 27 bis, rue du Moulin-Vert (XIV<sup>e</sup>) :

PIERRE LAGARDY : *Cercueil des Tropiques*, 15 fr.

Bureau d'Éditions, 31, Bd Magenta :

*De l'émancipation de la femme*, 2 fr. 50.

VALTER HAENSCH : *La vie et les luttes de Philippe Buonarroti*, 2 fr. 50.

L'Internationale communiste, XX<sup>e</sup> anniversaire de la révolution d'octobre, 10 fr.

Bureau International du Travail, 205, Bd Saint-Germain :

*Bulletin officiel*, volume XXII, N<sup>o</sup> 4.

En vente chez M. Marcel Dubois, Côte Evrard, à Bourbonne (Haute-Marne), et à l'Action Intellectuelle, à Poitiers (Vienne) :

MARCEL DUBOIS : *De l'escroquerie marxiste à quelques autres*, 20 fr.

Éditions du Commissariat des Brigades Internationales, à Madrid :

THÉODORE BALK : *La quatorzième*.

Éditions Denoel, 19, rue Amélie (VII<sup>e</sup>) :

PIERRE DOMINIQUE : *Vente et achat*.

Éditions Fustier, 8, rue de Choiseul (II<sup>e</sup>) :

JACQUES DUPON : *Lettre à Tout le Monde*, 15 fr.

Éditions Sociales Internationales, 24, rue Racine :

MAXIME GORKI, V. MOLOTOV, K. VOROCHILOV, SERGE KIROV, A. Jdanov et STALINE : *Histoire de la révolution russe*, Tome II.

JUAN VICENS : *L'Espagne vivante*, 12 fr.

H. CHASSAGNE : *Le Japon contre le monde*, 18 fr.

MAURICE THOREZ : *La mission de la France dans le monde*, 12 fr.

AUGUSTIN HAMON : *Les maîtres de la France*, 25 fr.

DIMITROV : *La lutte pour le front unique contre le fascisme et la guerre*, 20 fr.

JEAN LUC : *Diderot, l'artiste et le philosophe*, 21 fr.

Figinière, 165, Bd Montparnasse :

ANNIE DERVILLE : *Un paradis perdu ou une enfance au couvent*, 12 fr.

LOUIS VALADON : *Les jours de la vie*.

Hachette, 79, Bd Saint-Germain :

A. ZEVAS : *Jaurès*, 3 fr. 95.

Librairie de Médecis, 3, rue de Médecis :

BORIS BRUZZUKS : *U. R. S. S., Terrain d'expériences économiques*, 9 fr.

Payot, 106, Bd Saint-Germain :

MARCEL DUTHIL : *La population allemande*, 25 fr.

WEDSON S. CHURCHILL : *Mes aventures de jeunesse*, 36 fr.

GERARD WALTER : *Brutus et la fin de la République*, 30 fr.

*Revue Tome III* N<sup>o</sup> 4, octobre-décembre 1937.

*Revue de Transylvanie*, Strada Mica, N<sup>o</sup> 40-Cluj Roumanie :

Rieder, 108, Bd Saint-Germain :

LOUIS FRANCK : *Démocrates en crise, Roosevelt, Van-*

*zeland Léon Blum*.

The Jewish Publication, Society of America, 325, South Fif-

teenth Street, Philadelphia, Pennsylvania :

BÉATRICE BISNO : *To morrow's bread*.

**2 Belles Croisières**  
MARITIMES ET TERRESTRES  
**au MAROC**

**13 JOURS pour 1.260 fr.**  
(TOUS FRAIS COMPRIS)  
Nombreux départs accompagnés  
Tous renseignements adressés gratuitement par la  
**COMPAGNIE FRANÇAISE DE TOURISME**  
14, Boulevard de la Madeleine - PARIS.

UN SPECTACLE  
POUR LES BUDGETS  
LES PLUS REDUITS

**Les Derniers Moments**  
de  
**FRANCISCO FERRER**

Ce drame vécu et élevé remporte  
**UN TRIOMPHE**

TOURNEES SEDILLOT, rue  
La Bruyère, 24, Paris-9<sup>e</sup>. Tél.  
Trinité 78-74.

**QUELQUES VOYAGES  
ORGANISÉS POUR PAQUES**

	FrS
Côte d'Azur (10 jours) .....	980
Côte d'Azur et Corse (10 jours)...	1.325
Quatre jours au Lac Léman .....	675
Voyage Publicit. en Italie (13 j.)...	1.295
Lacs Italiens et Milan (8 jours) ..	1.225
Le Baptême du Désert (Algérie) ..	1.095
La Belgique (3 jours) .....	520
Belgique et Hollande (5 jours) ..	840
La Côte Basque et les Pyrénées (8 jours) .....	925
Une semaine à Royan (St Georges)	425
Deux semaines .....	670

Demandez la brochure détaillée à

**VOYAGES "IDÉALS"**  
**AGENCE SAHT**  
49, rue de Châteaudun, PARIS - 9<sup>e</sup>  
Tél.: TRINITE 85-32 et 85-33

**Les sièges CONSTANT**  
6, boulevard Voltaire — PARIS (11<sup>e</sup>)  
Téléphone : Roquette 10-04  
**50 % moins cher**

FAUTEUILS CUIR PATINE  
**GRAND CONFORT**  
Formes nouvelles ..... **175 fr.**  
Conditions spéciales aux Ligueurs  
**EXPOSITION UNIQUE**  
**200 MODELES**

La plus importante fabrique spécialisée dans la fabrication du siège de cuir  
**Catalogue**  
**ATELIERS ET EXPOSITIONS**  
L franco  
6, bd Voltaire, Paris-11<sup>e</sup>. Tél. Roquette 10-04

CARILLON 225<sup>fr</sup> CIGROMÈTRE 100<sup>fr</sup>

**BIJOUTERIE  
HORLOGERIE  
JOAILLERIE  
ORFÈVRE**

**Tchéo**  
Maison de Confiance fondée en 1874  
**150, B<sup>e</sup> Magenta - Paris**  
TRUDAINE 05-03

GRAND CHOIX DE  
**BIJOUX & DIAMANTS  
D'OCCASION**

Achat et échange de tous bijoux

DIAMANTS  
ORFÈVRES  
ORFÈVRES

Faites confiance à Tchéo  
LE "BON BIJOUTIER"  
QUI VOUS RESSERA BIEN ET VOUS SERVIRA CONSCIENCEUSEMENT

**COMPAREZ LE CHOIX**  
LA QUALITÉ  
LES PRIX

A TOUS LES PRIX, ILS SONT BEAUX  
LES BIJOUX DE CHEZ **Tchéo**

Catalogue gratuit

Remise de 10 % aux Ligueurs

**TRAPEAUD** POUR SOCIÉTÉS MAIRIES ASSOCIATIONS

**ADROBEM** TAIN (DROIT) CATALOGUE FRANÇAIS

**INSIGNES** ÉLÉMENTS ÉTOILES ARTICLES POUR FÊTES

**ARTICLES** POUR ROTILLONS

**ILLUMINATIONS** FEUX d'ARTIFICES

**TARIF DE PUBLICITE**

La page de 188 lignes (25 x 16,5) divisible ..... 850 fr.  
La ligne en 7 (55 lettres ou signes) ..... 6 fr.

Le Gérant : Guy ROCCA.

Imprimerie Centrale du Croissant (Sté Nlle)  
19, rue du Croissant, Paris-2<sup>e</sup>